




تمويلكم
٠٠٠*QH 1181
TAMWILCOM

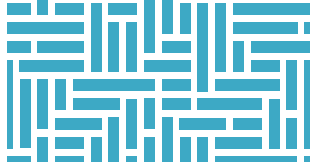
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021**

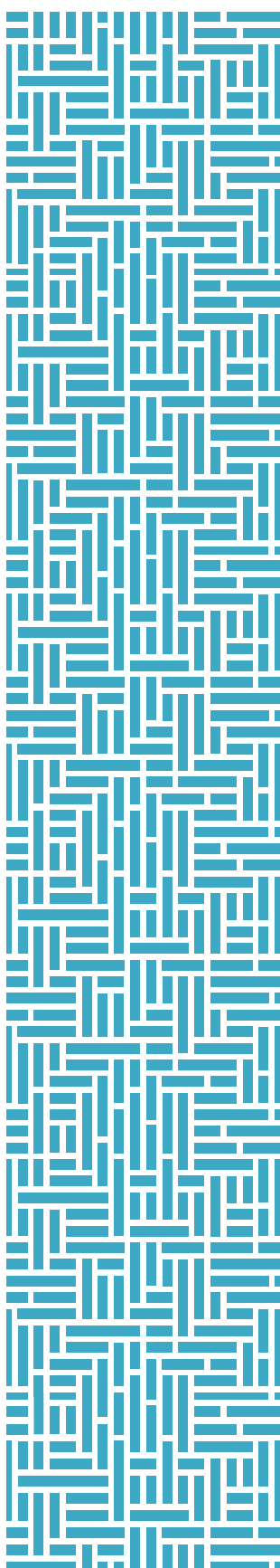




TAMWILCOM EST LA DÉNOMINATION COMMERCIALE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE LA GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE (**SNGFE**). C'EST UNE SOCIÉTÉ ANONYME DÉTENUE PAR L'ÉTAT MAROCAIN ET UNE INSTITUTION FINANCIÈRE RÉGIE PAR LA LOI BANCAIRE. ELLE EST L'INTERVENANT UNIQUE EN MATIÈRE DE GARANTIE PUBLIQUE DES FINANCEMENTS.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



08

MOT DE LA PRÉSIDENTE

10

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

13

PARTIE 1. LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE (SNGFE)

25

PARTIE 2. 2021 : FAITS MARQUANTS

29

PARTIE 3. ACTIVITÉ SNGFE EN 2021

51

PARTIE 4. BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021

59

PARTIE 5. BILAN À MI-PAROURS DU FONDS INNOV INVEST (FII)

65

PARTIE 6. ENGAGEMENTS ET RISQUES

73

PARTIE 7. MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

83

PARTIE 8. SYSTÈME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

93

PARTIE 9. RAPPORT FINANCIER ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

99

PARTIE 10. ANNEXES



“

« Comme vous le savez, cette crise présente de persistantes conséquences sanitaires, économiques, sociales et psychologiques. (...) À cet égard, Nous plaçons le plan de relance économique en tête des priorités de l'étape actuelle. De fait, ce plan vise à soutenir les secteurs productifs, notamment le tissu des petites et moyennes entreprises : il a pour objet de rehausser leur capacité à investir, à créer des emplois et à préserver les sources de revenu.

(...) Par conséquent, ces efforts doivent se poursuivre, tant de la part du secteur bancaire et de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) que du côté des entreprises et de leurs associations professionnelles ».

”

Extrait du Discours adressé par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** que Dieu l'Assiste au parlement, le vendredi 09 octobre 2020, à l'occasion de la session d'octobre de l'année législative 2020-2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE



66

En 2021, la CCG est devenue la «Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise» suite à l'adoption de la loi n°36-20. Ce changement marque un tournant important dans le processus de mise à niveau et de modernisation de cet instrument d'intervention de l'État destiné à soutenir le marché de financement aussi bien des entreprises que des particuliers.

Cette transformation majeure est intervenue dans un contexte inédit, celui de la crise sanitaire de la Covid-19, que le Maroc a su, grâce au leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, affronter avec responsabilité, résilience et solidarité. La stratégie que notre Royaume a adoptée et ses résultats ont, en effet, été salués à l'échelle internationale.

La crise économique liée à la Covid-19 a permis de démontrer, encore une fois, la place angulaire qu'occupe cette institution dans le système financier national. La solidité, la proactivité, la résilience et l'agilité sont autant de valeurs qui incarnent l'esprit de la SNGFE et qui ont permis de cristalliser son rôle incontournable dans la chaîne de financement des entreprises et des particuliers. Ce rôle a été renforcé tout au long de cette conjoncture difficile et continuera de l'être au regard des évolutions du contexte économique et géopolitique international.

La transformation en Société Anonyme permet donc à la SNGFE de poursuivre et d'accélérer sa mise à niveau, en se dotant d'une gouvernance plus normée et alignée sur les meilleures pratiques, d'un cadre prudentiel spécifique au vu de la particularité de son business-model et d'élargir son périmètre d'intervention afin de favoriser le développement de solutions de financement accessibles et adaptées aux besoins des différents segments cibles.

Ce processus de modernisation s'est accompagné par l'adoption d'une nouvelle dénomination commerciale : TAMWILCOM, et le parachèvement de son plan de développement quinquennal 2017-2021 dont les performances attestent du rôle déterminant de l'institution et de la pertinence de son offre de solutions adaptée aux besoins de financement exprimés par les entreprises marocaines.

Forte de ses acquis, des défis relevés, des performances enregistrées, de ses partenariats à fort impact, mais aussi des pistes d'amélioration identifiées et prévues dans son plan d'action, TAMWILCOM inaugure une nouvelle ère, dans une conjoncture post pandémie avec un perpétuel challenge : conserver sa capacité d'adapter sa feuille de route et faire en sorte que ses objectifs stratégiques intègrent continuellement les évolutions des mécanismes de financement et des besoins du tissu économique marocain.

NADIA FETTAH ALAOU



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



“

L'année 2021 a été une année importante pour notre institution et ce, à trois niveaux : C'est une année qui a été placée avant tout sous le signe de la relance.

En effet, il convient de rappeler le rôle contracyclique joué par notre établissement durant la crise sanitaire liée à la Covid-19. Pleinement engagés pour la mise en œuvre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, nous nous sommes plus que jamais mobilisés aux côtés des établissements de crédit et autres bailleurs de Fonds pour accompagner le tissu des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) ainsi que celui des startups et des microentreprises, en leur permettant d'accéder aux financements nécessaires pour maintenir l'emploi et faire face à leurs dépenses pendant la pandémie.

Par la suite, nous étions appelés à continuer à soutenir, courant 2021, la relance des activités des entreprises et à rester mobilisés à leurs côtés pour leur faciliter l'accès au financement, notamment à travers nos mécanismes génériques. Au terme de l'exercice 2021, le volume des crédits mobilisés, hors produits Relance, s'est élevé à plus de 46,5 Milliards de DH, enregistrant ainsi une progression de 58% par rapport à l'exercice précédent.

L'année 2021 a également été celle de la transformation de notre institution.

Après plus de 70 ans au service de la garantie et du financement de l'entreprise, la CCG a franchi cette année une nouvelle étape de son histoire en devenant une Société Anonyme (SA) portant la dénomination juridique «Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise» (SNGFE) ; une transformation qui a été consacrée par l'adoption d'un nouveau nom de marque : TAMWILCOM.

Une transformation en Société Anonyme qui permettra à l'institution de standardiser sa gouvernance et d'adapter sa supervision bancaire par Bank Al-Maghrib. Elle vient par ailleurs couronner une belle dynamique enregistrée depuis plus de 10 ans, avec une montée en puissance des engagements et une diversification des domaines d'activité qui ont été élargis au co-financement, à l'equity et au financement des startups innovantes. L'objectif ultime étant de permettre à la SNGFE de jouer pleinement et de manière efficace son rôle d'instrument stratégique des pouvoirs publics en matière de financement de l'entreprise et plus particulièrement les TPME.

Enfin, l'année 2021 a été celle du bilan du plan de développement 2017-2021 de l'institution. Un plan quinquenal exceptionnel, marqué par un taux d'atteinte des objectifs de 140%, hors produits Covid-19, enregistrant ainsi un taux de croissance annuel moyen de 15%.

Cette performance a eu un impact positif à plusieurs niveaux, notamment celui de l'additionnalité globale de TAMWILCOM qui a atteint 80%, en plus de l'amélioration de l'accès des TPME au financement bancaire au Maroc : en effet, la part des crédits accordés aux TPME sur le total des crédits en faveur des entreprises non financières est passée de 34% en 2014 à 43% en 2020.

Ces performances sont le fruit de la conjugaison des efforts de l'ensemble des parties prenantes et de leur implication dans le développement et la consolidation du tissu des TPME marocaines. Elles nous permettent d'affiner davantage nos interventions pour nous aligner aux objectifs fixés par le Nouveau Modèle de Développement en matière, notamment, d'accélération du chantier de l'inclusion financière, de financement de la Transition énergétique et numérique, de développement de l'innovation ainsi que d'encouragement de l'investissement des entreprises marocaines.

HICHAM ZANATI SERGHINI





100000

10000

8000

6000

4000

2000

0

-2000

-4000

-6000

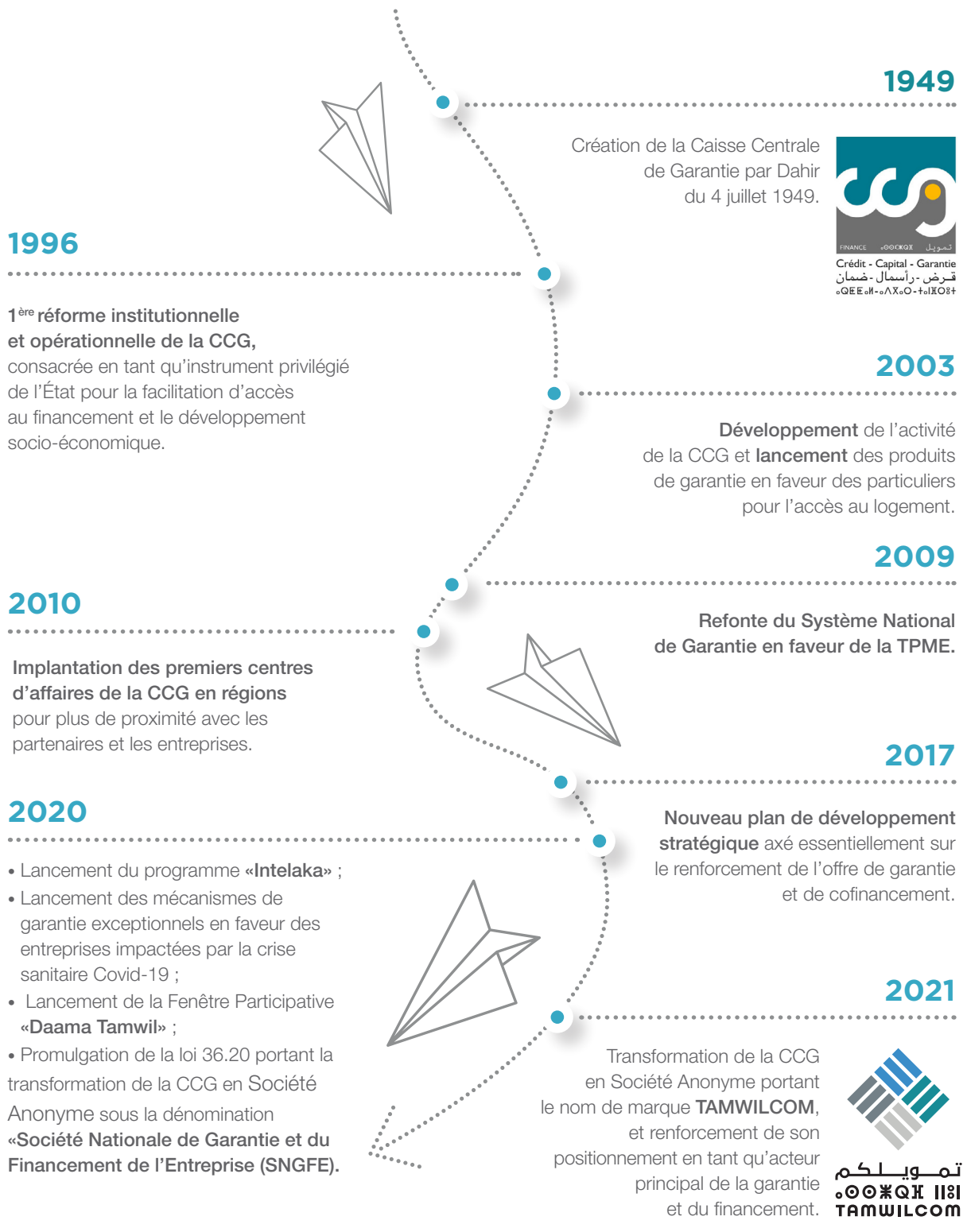
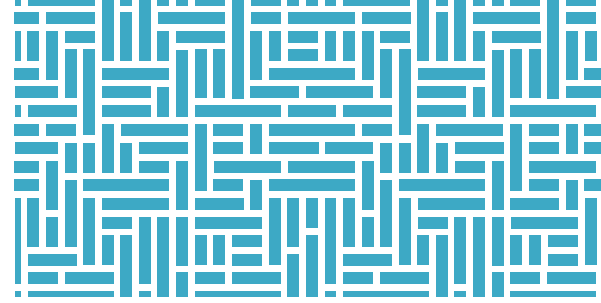
-8000

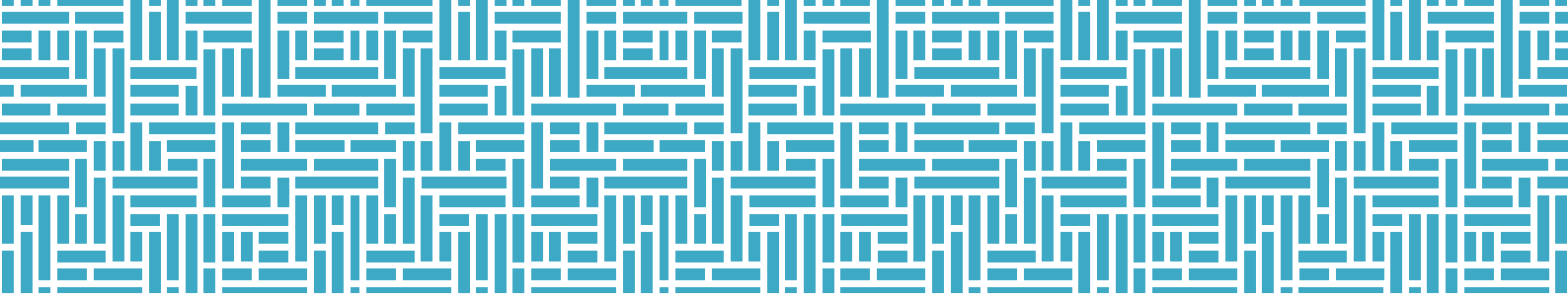


PARTIE 1 : LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE (SNGFE)

| | |
|----------------------------|----|
| 1. L'HISTOIRE | 15 |
| 2. LA VOCATION | 16 |
| 3. LA VISION ET LA MISSION | 16 |
| 4. LA GOUVERNANCE | 17 |
| 5. L'ORGANISATION | 20 |
| 6. LE RÉSEAU | 22 |

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE (SNGFE)





1. L'HISTOIRE

La CCG a été créée par Dahir du 4 juillet 1949. Sa création est survenue dans un contexte marqué par le début du développement des infrastructures stratégiques et le besoin d'accompagner le démarrage de nouveaux secteurs d'activité, notamment après l'indépendance. Cette nouvelle institution a été pensée et créée afin de contribuer activement à cet effort, en offrant des garanties de financement auprès des banques nationales et étrangères au profit de plusieurs projets d'infrastructures, d'unités industrielles et de pêche hauturière au Maroc.

La première réforme institutionnelle a été actée en 1996 avec la promulgation de la loi n°47.95 et qui a consacré la CCG en tant qu'instrument privilégié de l'État en matière de facilitation du financement de l'investissement et du développement social, dans un contexte marqué par le début de libéralisation du paysage bancaire marocain. L'activité de la CCG était ainsi centrée sur le financement de l'investissement avec une offre composée essentiellement de produits de garantie des prêts bancaires à moyen et long terme.

Le début de la diversification des métiers de la CCG remonte à l'année 2003 avec le lancement de la panoplie de Fonds de garantie des prêts au logement en plus des produits de cofinancement, suivi de la garantie destinée aux jeunes entreprises et aux programmes de restructuration financière et du cofinancement de la mise à niveau des petites et moyennes entreprises (PME).

En 2006, la nouvelle loi bancaire marocaine a été adoptée. L'assimilation de la CCG à un établissement de crédit en a constitué le tournant le plus important, avec des implications majeures sur la gouvernance de l'institution et son fonctionnement interne.

L'année 2007 a enregistré le lancement d'une refonte majeure du système national de garantie. La CCG a été placée au cœur de ce dispositif et retenue par les pouvoirs publics en tant qu'acteur unique en charge de décliner et de développer l'offre de garantie institutionnelle, mettant ainsi fin à la situation antérieure caractérisée par une multitude d'acteurs et une dispersion des efforts.

Le développement de la CCG s'est ensuite accéléré grâce à l'adoption d'une vision à long terme déclinée par des plans de développement dont le premier a été lancé en 2009 avec des résultats très concluants et des réalisations largement au-dessus des attentes initiales.

L'année 2020 enregistre le dernier virage de grande envergure dans le processus de développement de l'institution. La loi n° 36-20 a été adoptée, en remplacement de la loi n° 47-95, en vertu de laquelle la CCG a été transformée en Société Anonyme dont le capital est entièrement détenu par l'État, sous la dénomination «Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise» (SNGFE) avec notamment le transfert des Fonds gérés pour le compte de l'État vers le bilan de la SNGFE, un périmètre d'intervention élargi aux services non financiers et une gouvernance renforcée grâce à l'introduction des administrateurs indépendants et la mise en place de nouveaux comités. Cette transformation a été actée en 2021, avec la tenue du premier conseil d'administration de la SNGFE et la publication des textes régissant son volet institutionnel.

2. LA VOCATION

La Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE), Société Anonyme détenue par l'État marocain, plus connue sous son nom commercial «TAMWILCOM», capitalise sur ses acquis historiques en tant que la CCG, avec son histoire de plus de 70 ans, pour mieux contribuer à la levée des obstacles devant l'accès des TPME au financement.

TAMWILCOM est une institution financière publique régie par la loi bancaire. Elle est l'intervenant unique de l'État en matière de garantie publique des financements.

TAMWILCOM contribue à donner une impulsion à l'initiative privée en encourageant la création, le développement et la modernisation des entreprises. Elle appuie également le développement social à travers notamment la garantie des prêts à l'habitat.

En parallèle à son activité de garantie, TAMWILCOM intervient avec ses partenaires du secteur financier pour répondre aux besoins des entreprises marocaines grâce à une panoplie de mécanismes de financement adaptés à chaque étape de leur cycle de vie. Ceci engendre un effet de levier à même d'accompagner l'essor de l'économie nationale.

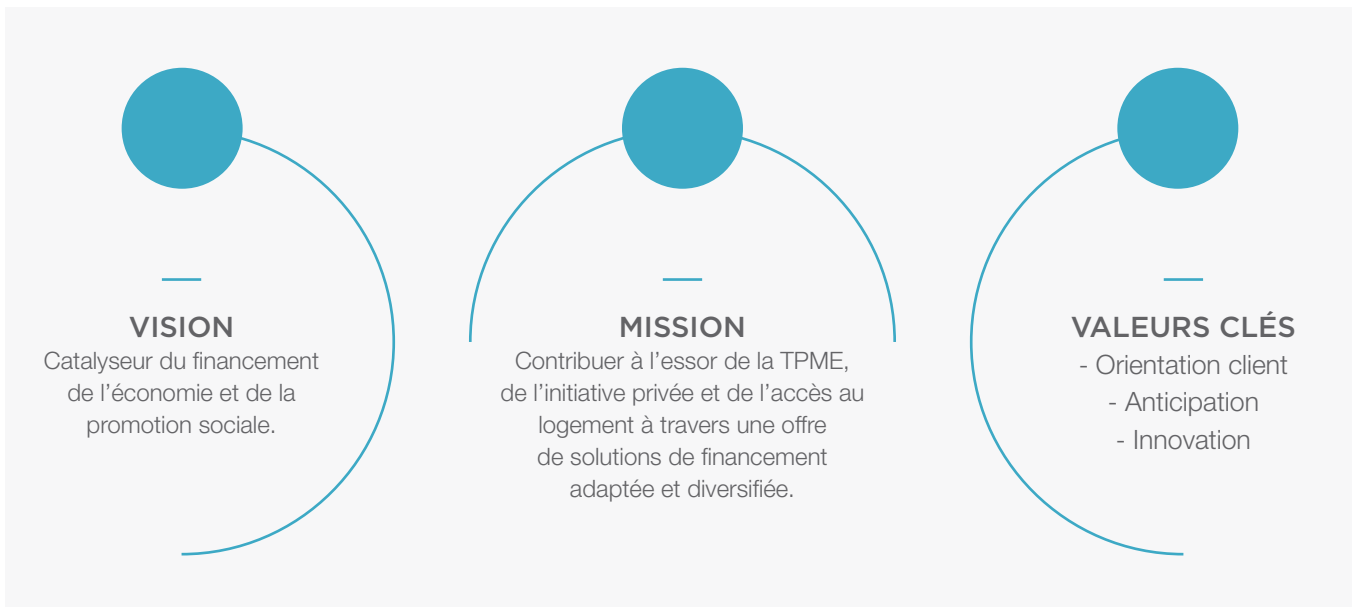
3. LA VISION ET LA MISSION

La vision de TAMWILCOM constitue le socle de sa stratégie et se base sur une analyse minutieuse des besoins issus des priorités nationales déclinées dans les politiques publiques en faveur du tissu économique et de l'inclusion sociale et financière de l'ensemble de la population.

Dans ce cadre, la stratégie de TAMWILCOM vise à apporter des réponses adaptées au financement des entreprises et des particuliers et à servir d'instrument d'intervention privilégié pour le développement économique et social du pays.

Les priorités stratégiques de TAMWILCOM découlent ainsi de cette ambition et couvrent les axes suivants :

- ◆ Jouer un rôle majeur dans l'amélioration de l'accès des TPME au financement ;
- ◆ Appuyer le financement de l'amorçage et de l'innovation ;
- ◆ Améliorer l'accès des particuliers cibles au financement ;
- ◆ Optimiser les moyens de gestion.



4. LA GOUVERNANCE

4.1 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la SNGFE est composé, outre le Président, de neuf (9) administrateurs dont trois (3) indépendants. Cette composition est détaillée comme suit :



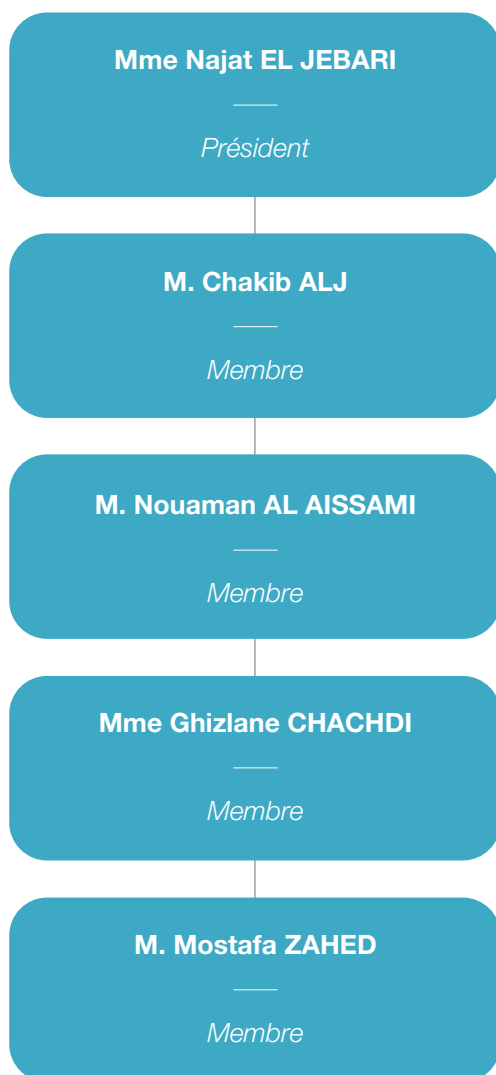
* Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM)

* Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM)

4.2 Le comité d'audit

Ce comité est composé, outre le Président (Administrateur indépendant), de quatre (04) administrateurs.

La composition du comité au 31.12.2021 se présente ainsi :



4.3 Le comité des risques

Présidé par un administrateur indépendant, le comité des risques se compose de cinq (05) administrateurs :

M. Mostafa ZAHED

Président

M. Othman BENJELLOUN

Membre

M. Nouaman AL AISSAMI

Membre

M. Taha GHAZI

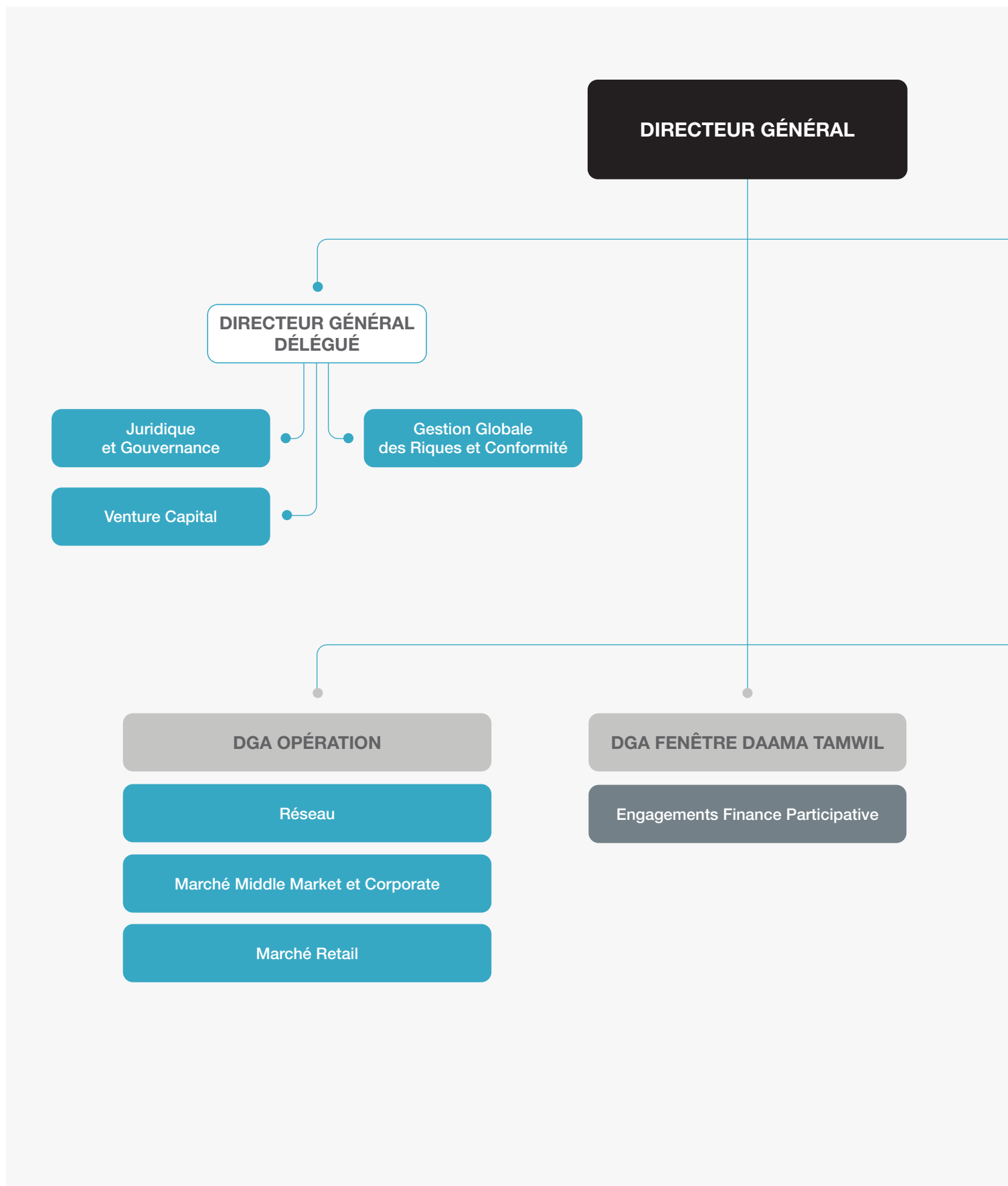
Membre

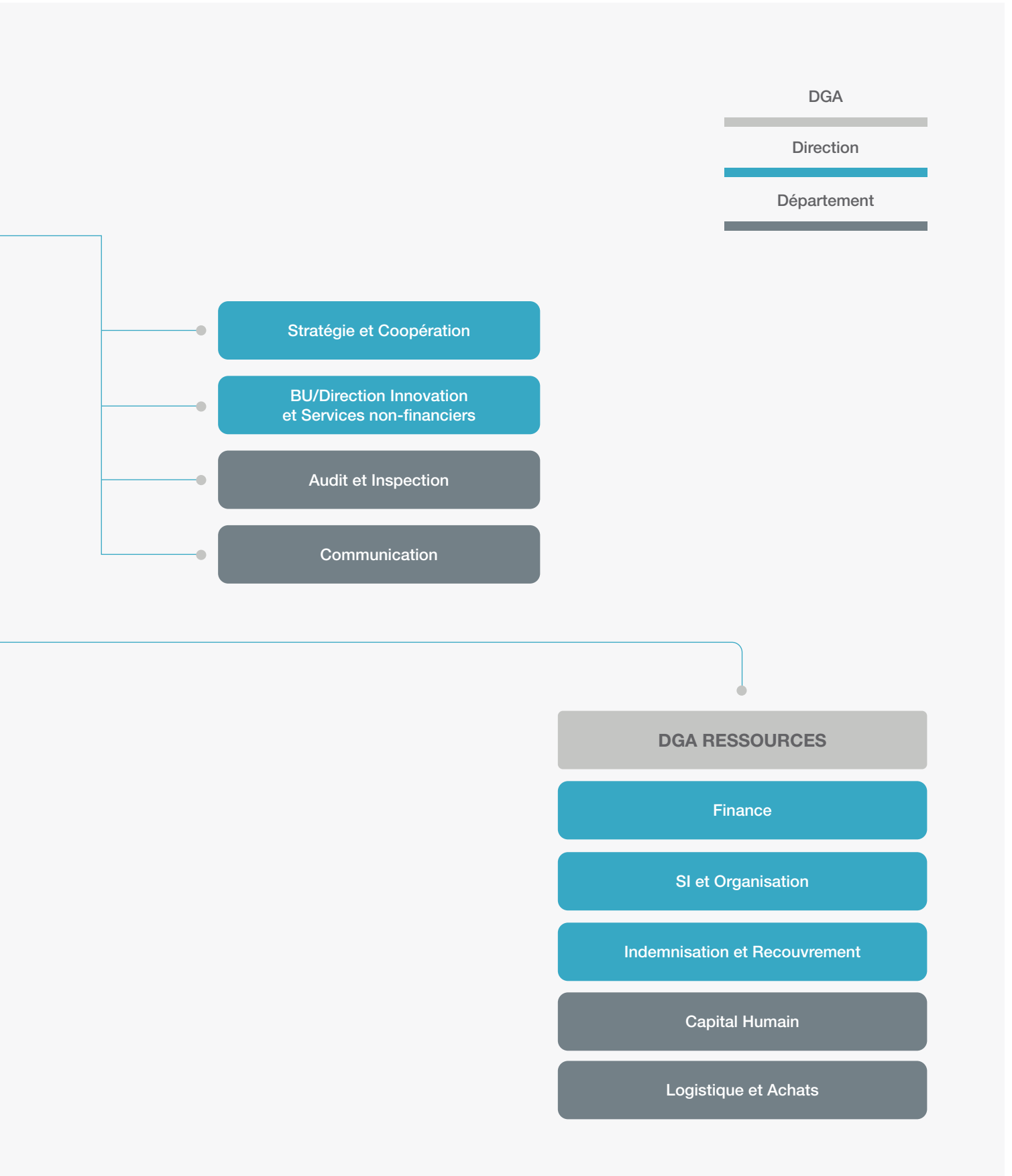
Mme Najat EL JEBARI

Membre

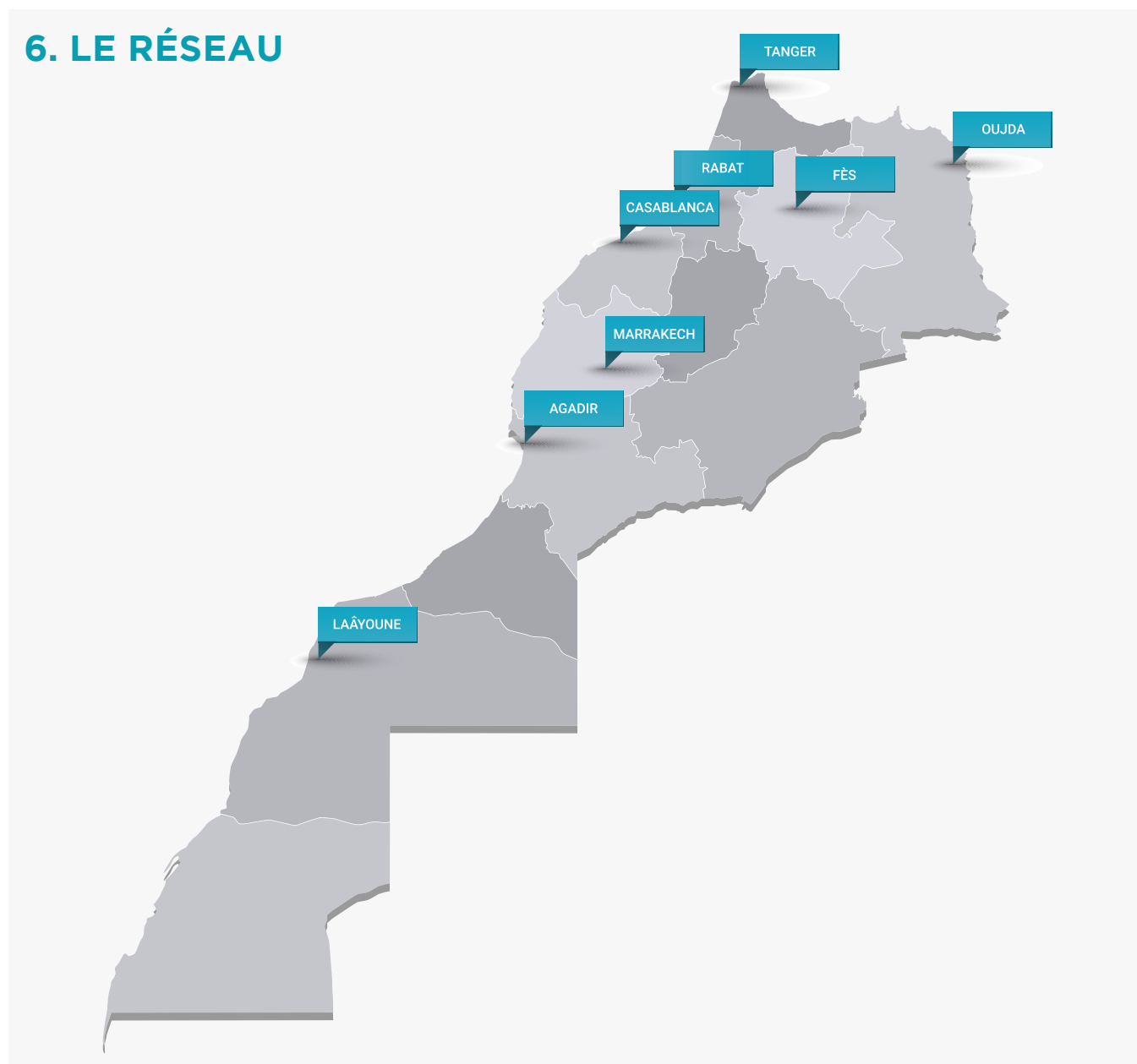


5. L'ORGANISATION





6. LE RÉSEAU



| Ville | Adresse |
|------------|---|
| Oujda | Immeuble La MAMDA, 38 Bd Youssef Ibn Tachafine, 3 ^{ème} étage |
| Tanger | Angle Boulevard Mohamed V et Victor Hugo, Plateau 35, 6 ^{ème} étage |
| Fès | Tour RMA Wataniya, 45, Avenue Hassan II, 3 ^{ème} étage |
| Rabat | Centre d'affaires, Boulevard Ar Ryad, Hay Ryad - Rabat, B.P 2031 |
| Casablanca | 17, Rue Ibnou Khalikane, Belgi Center, 4 ^{ème} étage |
| Marrakech | Immeuble Naccarat, 3 ^{ème} étage, N° 304, Guéliz |
| Agadir | Résidence Ait Souss, N°14, Avenue Hassan II |
| Laâyoune | 36, Bloc 3 Hay Moulay Rachid, Avenue Mekka, Imm Jeddah, 1 ^{er} étage |

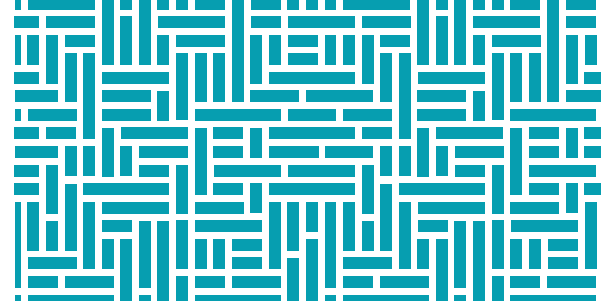






PARTIE 2 :
2021 : FAITS MARQUANTS

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021



LES DATES CLÉS

- **28 juin 2021**

**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,
QUE DIEU L'ASSISTE NOMME M. HICHAM
ZANATI SERGHINI DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE GARANTIE
ET DU FINANCEMENT
DE L'ENTREPRISE.**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, lundi 28 juin 2021 au Palais Royal à Fès, un Conseil des ministres consacré à l'adoption de deux projets de loi-cadre, d'un projet de loi, de plusieurs projets de décrets et conventions internationales ainsi qu'à la nomination de plusieurs hauts responsables.

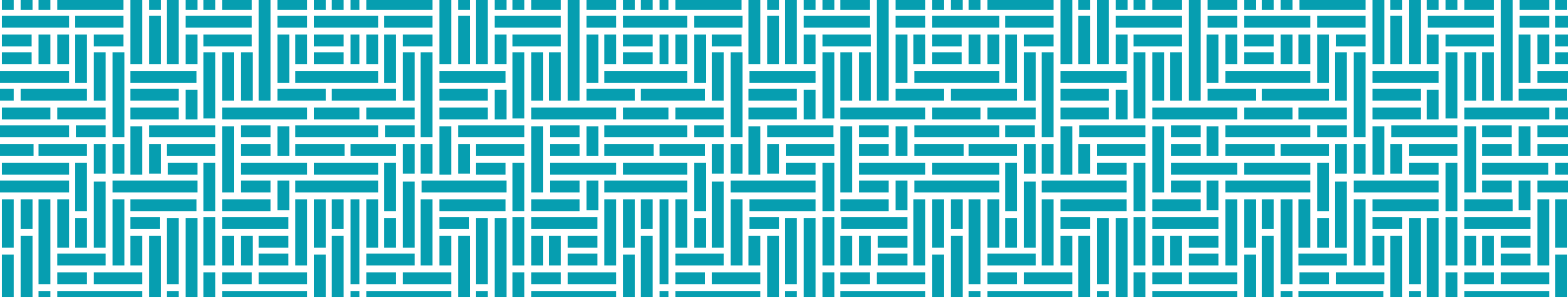
À l'issue des travaux du Conseil et conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, sur proposition du Chef du Gouvernement, et à l'initiative du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a bien voulu nommer M. Hicham Zanati Serghini, Directeur Général de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise.

Madame Nadia Fettah, Ministre de l'Économie et des Finances, a présidé, le mercredi 22 décembre à Rabat, la 2^{ème} réunion du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE), portant désormais le nom commercial TAMWILCOM.

Cette réunion a été consacrée à la finalisation des outils de travail des comités mis en place par le Conseil, à même d'introduire de meilleures pratiques en ce qui concerne les modalités de gouvernance de l'institution. Elle a par ailleurs porté sur la fixation des orientations et objectifs de production de la Société au titre de l'année à venir et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

- **22 décembre 2021**

**TENUE DE LA 2^{ème} RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE TAMWILCOM**



- **02 août 2021**

LA CCG SE TRANSFORME EN SOCIÉTÉ ANONYME

Après plus de 70 ans de réalisations, la CCG franchit une nouvelle étape de son histoire en se transformant en Société Anonyme, portant la dénomination juridique "Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise". Cette transformation, qui vient en application des dispositions de la loi n° 36.20 promulguée en juillet de l'année 2020, est consacrée désormais par l'adoption d'un nouveau nom de marque : TAMWILCOM.

Parallèlement à cette transformation, la Fenêtre Participative de TAMWILCOM, portant initialement la dénomination "Sanad Tamwil", a également fait peau neuve en adoptant la nouvelle dénomination "Daama Tamwil" associée à une nouvelle identité visuelle.

Le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Monsieur Mohamed Benchâaboun, a présidé la première réunion du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise (SNGFE).

Cette 1^{ère} réunion du Conseil d'Administration a été consacrée principalement à la finalisation de la mise en place des organes de direction et de gouvernance de la Société, de son offre produits ainsi que des outils de son fonctionnement.

- **10 septembre 2021**

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE (SNGFE) TIENT SON 1^{ER} CONSEIL D'ADMINISTRATION





PARTIE 3 :
ACTIVITÉ SNGFE EN 2021

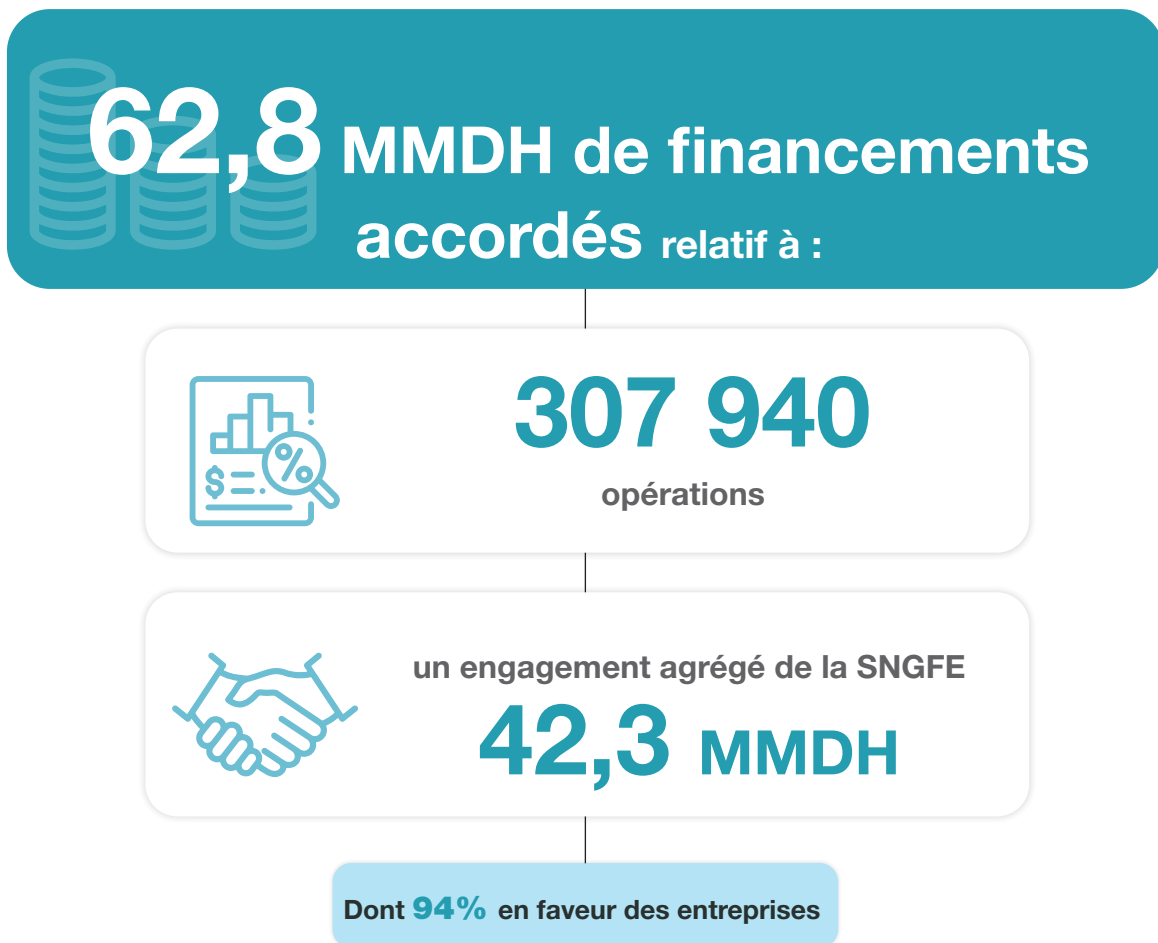
3. ACTIVITÉ SNGFE EN 2021

L'activité de la SNGFE porte sur l'octroi de concours de garantie et de financement qui couvrent différents besoins des entreprises exprimés tout au long de leur s cycles de vie. L'intervention de la SNGFE cible également les particuliers à travers notamment la facilitation de l'accession à la propriété.

L'offre de produits de la SNGFE supportant son activité comporte des instruments génériques et permanents. Cette offre peut inclure des produits spécifiques, éphémères et destinés à apporter une réponse à une

problématique bien précise ou conjoncturelle, telle que celle mise en œuvre en 2020 et 2021 pour faire face à la crise de la Covid-19.

Au titre de l'exercice 2021, l'ensemble de cette activité a enregistré un volume de concours de financements mobilisés s'élevant à **62,8 milliards de DH** en faveur de **307 940 opérations** et correspondant à un engagement agrégé de **42,3 milliards de DH**. Globalement, l'activité de la SNGFE est essentiellement orientée vers le **soutien du financement de l'entreprise** qui capte **94% du volume des interventions**.



Activité des mécanismes génériques

Un volume de crédits garantis

50,6 MMDH

Montant global d'engagements de la SNGFE

31,7 MMDH



94 700

prêts



75 640

en faveur des entreprises



19.060

en faveur des particuliers

Progression de **54%** par rapport à 2020

S'agissant de l'activité générique de la SNGFE de l'exercice 2021, portée par les **produits génériques** et en dehors de l'activité liée au dispositif de la Covid-19, celle-ci a été marquée par une **progression de 54%** par rapport à 2020 pour atteindre un **montant global d'engagements de 31,7 milliards de DH**.

L'intervention, via ces mécanismes génériques, a permis de mobiliser **un volume de crédits de 50,6 milliards de DH** ayant concerné plus de **94.700 prêts**, dont près de **75.640** en faveur des entreprises et plus de **19.060** en faveur des particuliers.

Activité des mécanismes liés à la crise Covid-19

Un total de crédits garantis de

12,2 MMDH



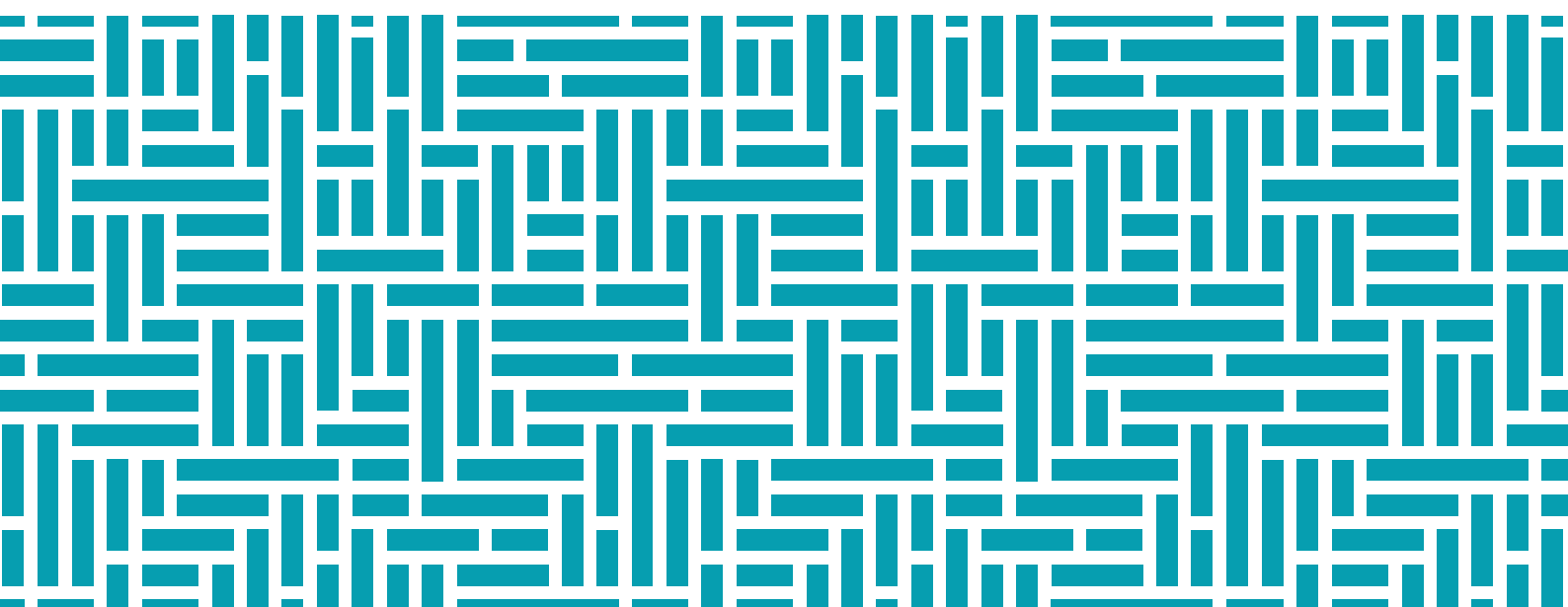
213 240

prêts

des engagements de la SNGFE

10,6 MMDH

En ce qui concerne l'**activité destinée à faire face aux effets de la crise de la pandémie**, la SNGFE a poursuivi courant le 1^{er} semestre 2021 les efforts déployés pour accompagner les entreprises touchées par la crise Covid-19 et favoriser la reprise de leur activité et ce en continuant à octroyer sa garantie dans le cadre de l'offre dédiée à ladite crise. Ainsi, **213.240 prêts** ont été garantis en 2021 pour un **total crédits de 12,2 milliards de DH** et des **engagements de 10,6 milliards de DH**.

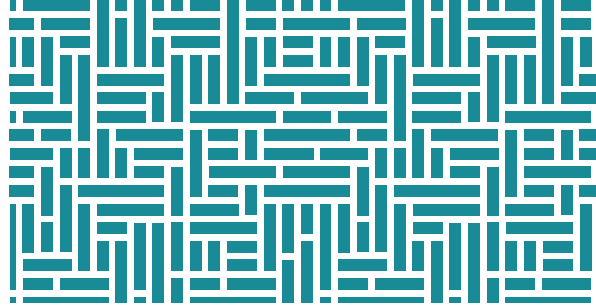




3.1 ACTIVITÉ EN FAVEUR DES ENTREPRISES

| | |
|--|----------|
| 3.1.1 MÉCANISMES GÉNÉRIQUES EN FAVEUR DES ENTREPRISES | 34 37 |
| 3.1.2 MÉCANISMES DU PROGRAMME «INTELAKA» | |
| 3.1.3 FONDS DE GARANTIE EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLICS «FGEEP» | 39 |
| 3.1.4 MÉCANISMES DE GARANTIE LIÉS À LA COVID-19 | 39 |
| 3.1.5 ACTIVITÉ DE CAPITAL INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT DE L'INNOVATION | 40 |
| 3.1.6 ACTIVITÉ DE FINANCE PARTICIPATIVE | 42 |

3.1 ACTIVITÉ EN FAVEUR DES ENTREPRISES



3.1.1 Mécanismes génériques en faveur des entreprises :

- **Activité de crédit par signature (Garantie)**

L'offre courante de l'activité de crédit par signature en faveur des TPME est composée des produits «Damane Istitmar», «Damane Atassyir» et «Damane Express», destinés à faciliter l'accès de cette catégorie d'entreprises au financement de leurs différents besoins liés aussi bien à l'investissement qu'à l'exploitation.



Globalement, ce domaine d'activité a enregistré un volume d'engagement de plus de **19** milliards de DH, avec une bonne progression par rapport à 2020 s'élevant à **34%**.

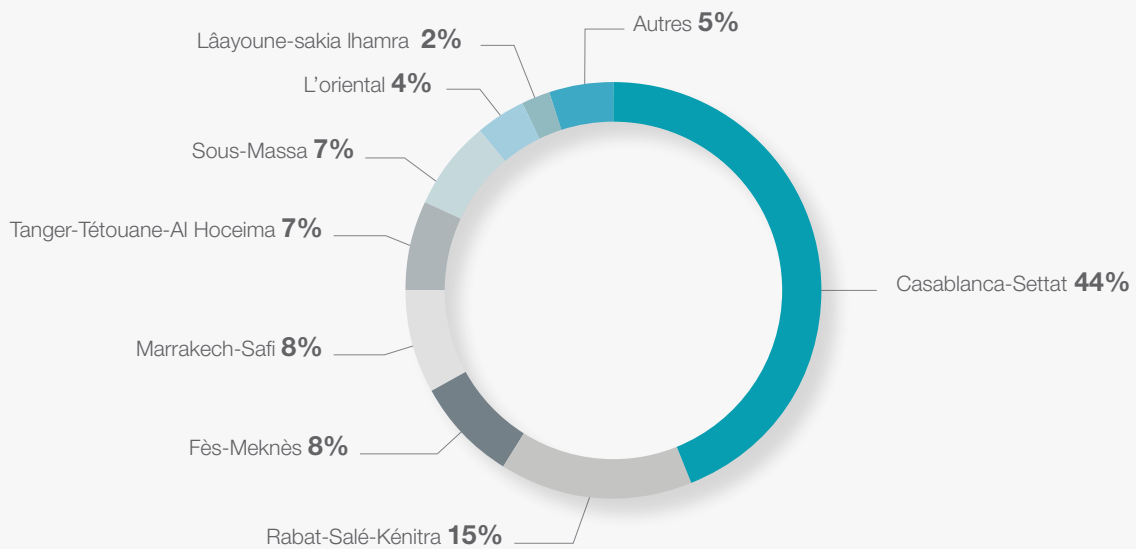
Les principales banques bénéficiaires des produits génériques de la SNGFE au titre de l'exercice 2021 sont principalement Attijariwafa Bank (**29%**), suivie de Bank Of Africa (**23%**) et du Groupe Banque Populaire (**20%**).

• Activité de crédit par décaissement (Financement - Cofinancement)

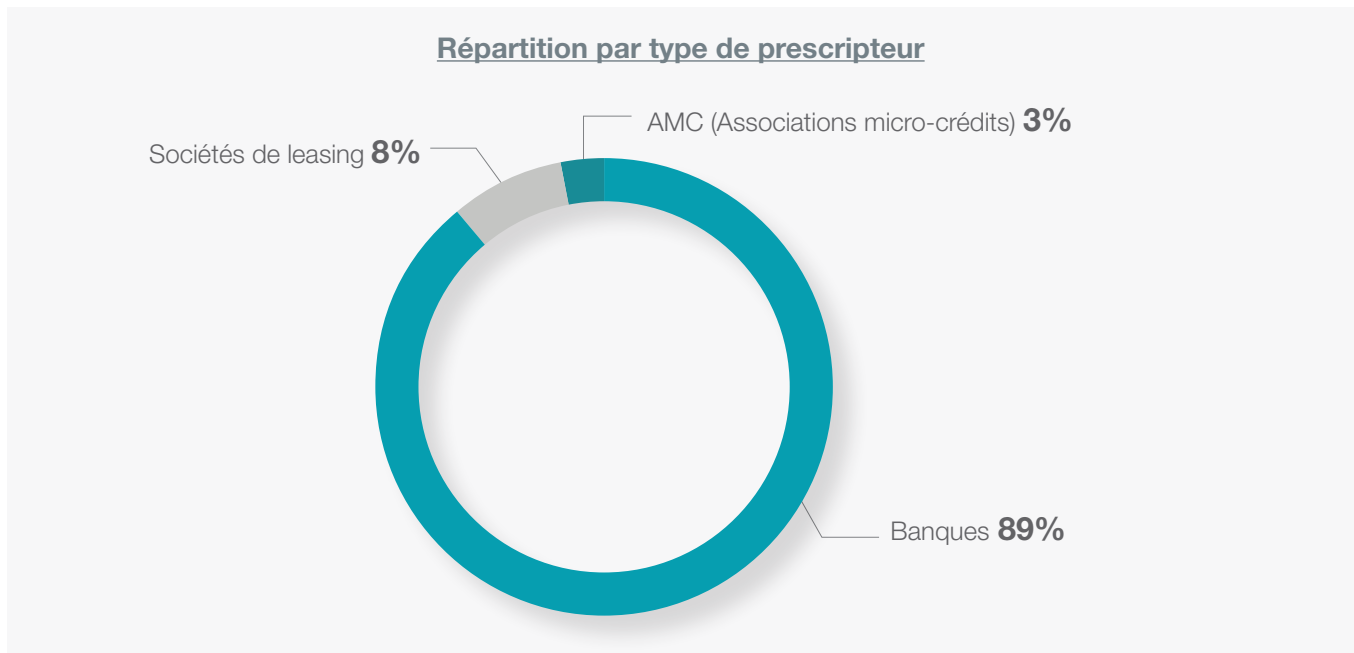
L'activité de crédit par décaissement a pour objectif d'appuyer les programmes d'investissement promus essentiellement par les entreprises opérant dans l'économie verte, en plus des projets d'entrepreneuriat s'inscrivant dans le cadre du programme «Intelaka» et ceux accompagnés par des lignes de microfinance.

Cette activité a enregistré durant l'exercice 2021 un volume de crédits conjoints mobilisés de 211 millions de DH. La part de la SNGFE dans les crédits cofinancés s'est établie à 161 millions de DH.

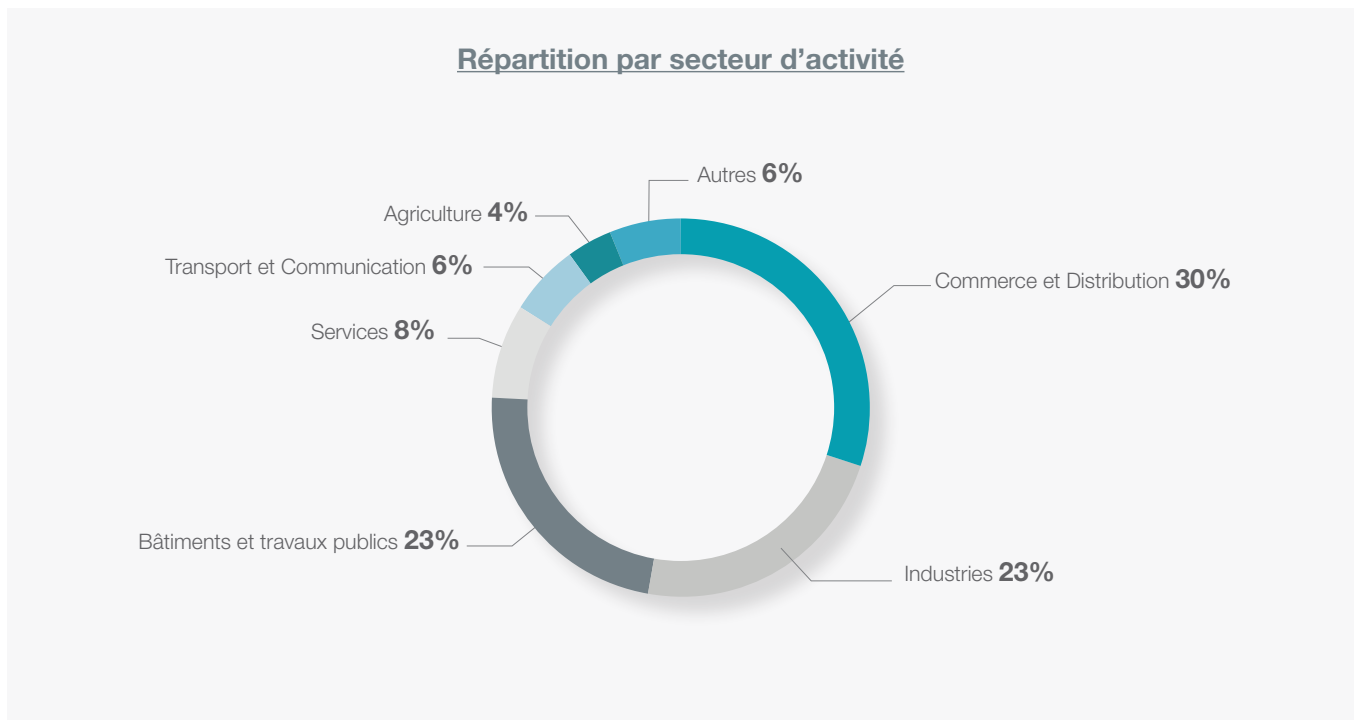
Répartition de l'offre générique par région



Au cours de l'exercice 2021, toutes les régions du Royaume ont bénéficié des produits génériques, aussi bien de garantie que de cofinancement. La région de Casablanca-Settat vient en tête avec plus de **44%** des engagements, suivie de la région de Rabat-Salé-Kénitra (**15%**).



Les banques sont les principales bénéficiaires des produits génériques de la SNGFE avec **89%** des engagements.



Les principaux secteurs d'activité bénéficiaires des produits génériques de la SNGFE au titre de l'exercice 2021 sont le commerce et distribution (**30%**), l'industrie et le BTP (**23%** chacun).

3.1.2 Mécanismes du programme «Intelaka»

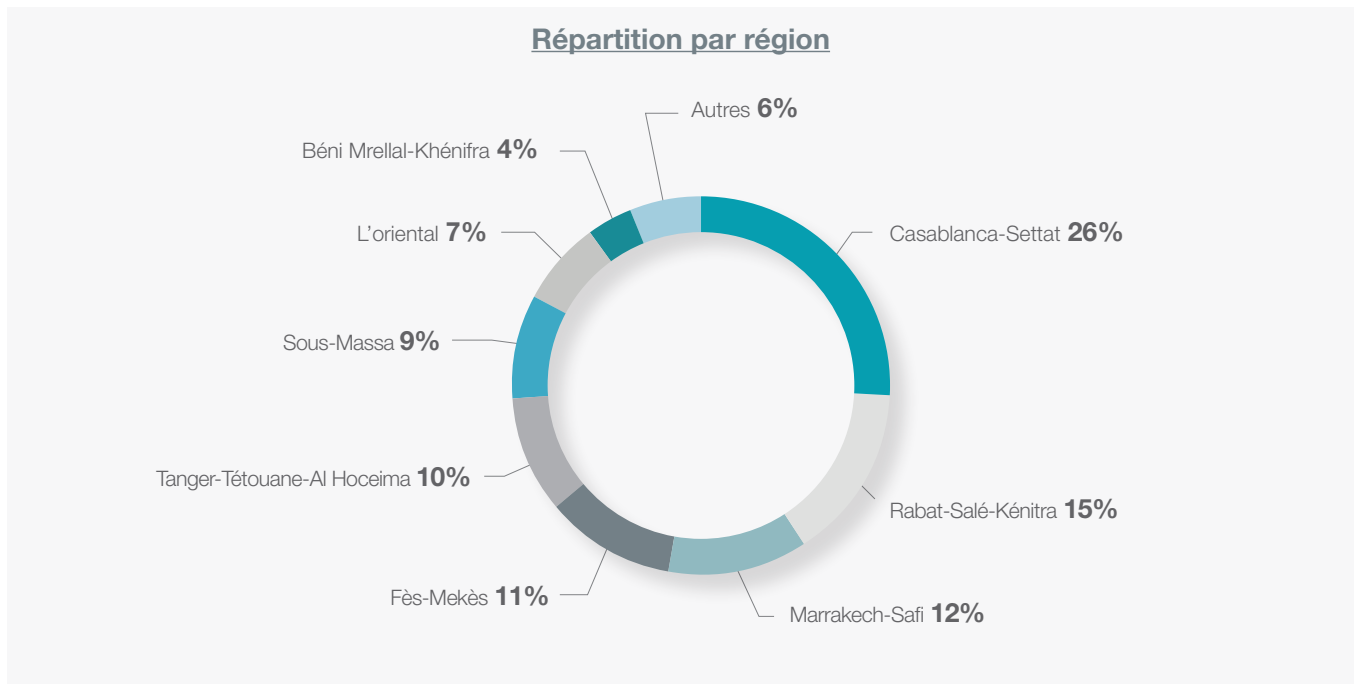
Lancé en février 2020 sur Hautes Orientations Royales, le programme «Intelaka» est destiné à faciliter l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, des autoentrepreneurs et des microentreprises et très petites entreprises aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le programme comporte une offre-produits adaptée à travers deux produits de garantie et un produit de financement à savoir :

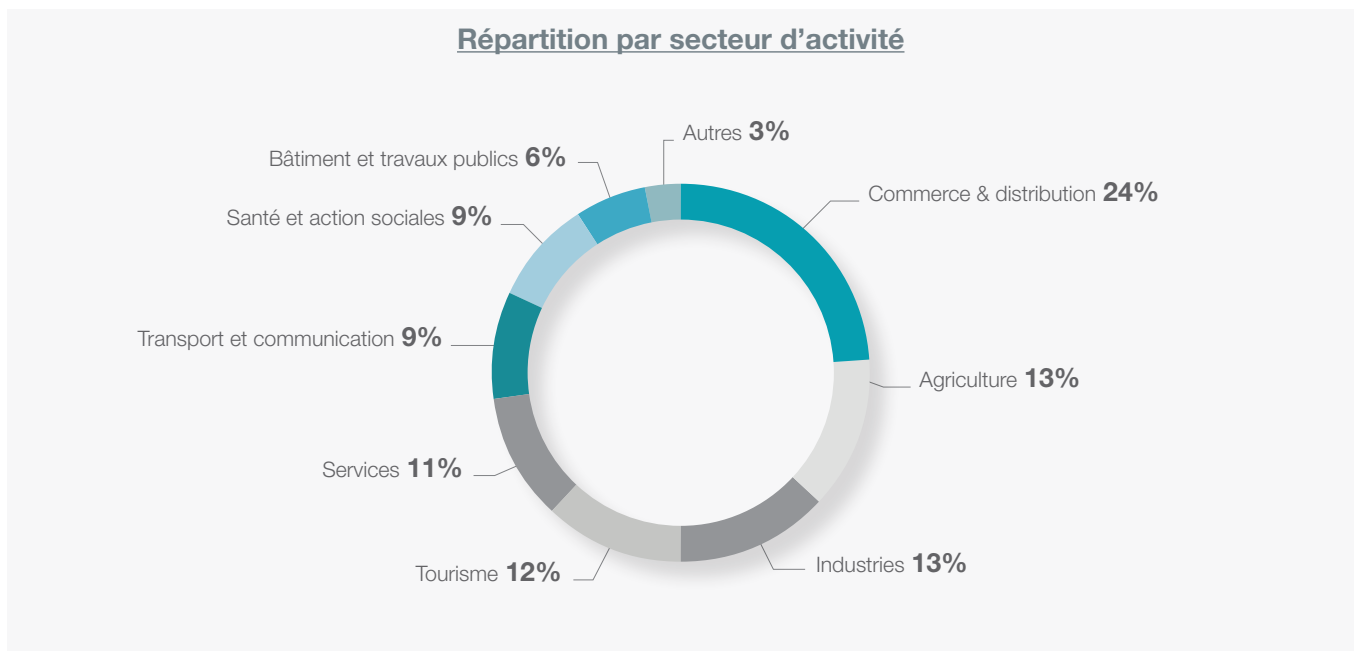


22.875 crédits ont été accordés en 2021 pour un volume de crédits accordés d'une enveloppe de **3,8** milliards de DH.

| PRODUIT | Nombre Crédits | Montant Crédits (MDH) | Engagements (MDH) |
|--|----------------|-----------------------|-------------------|
| DAMANE INTELAK | 14 308 | 3 347 | 2 678 |
| INTELAK AL MOUSTATMIR AL QARAWI | 3 017 | 456 | 364 |
| START TPE | 5 550 | 34 | 34 |
| TOTAL | 22 875 | 3 837 | 3 076 |



Toutes les régions du Royaume ont bénéficié du programme «Intelaka». La région de Casablanca-Settat vient en tête avec plus de **26%** du volume des crédits garantis suivie des régions de Rabat-Salé-Kénitra (**15%**) et Marrakech-Safi (**12%**).



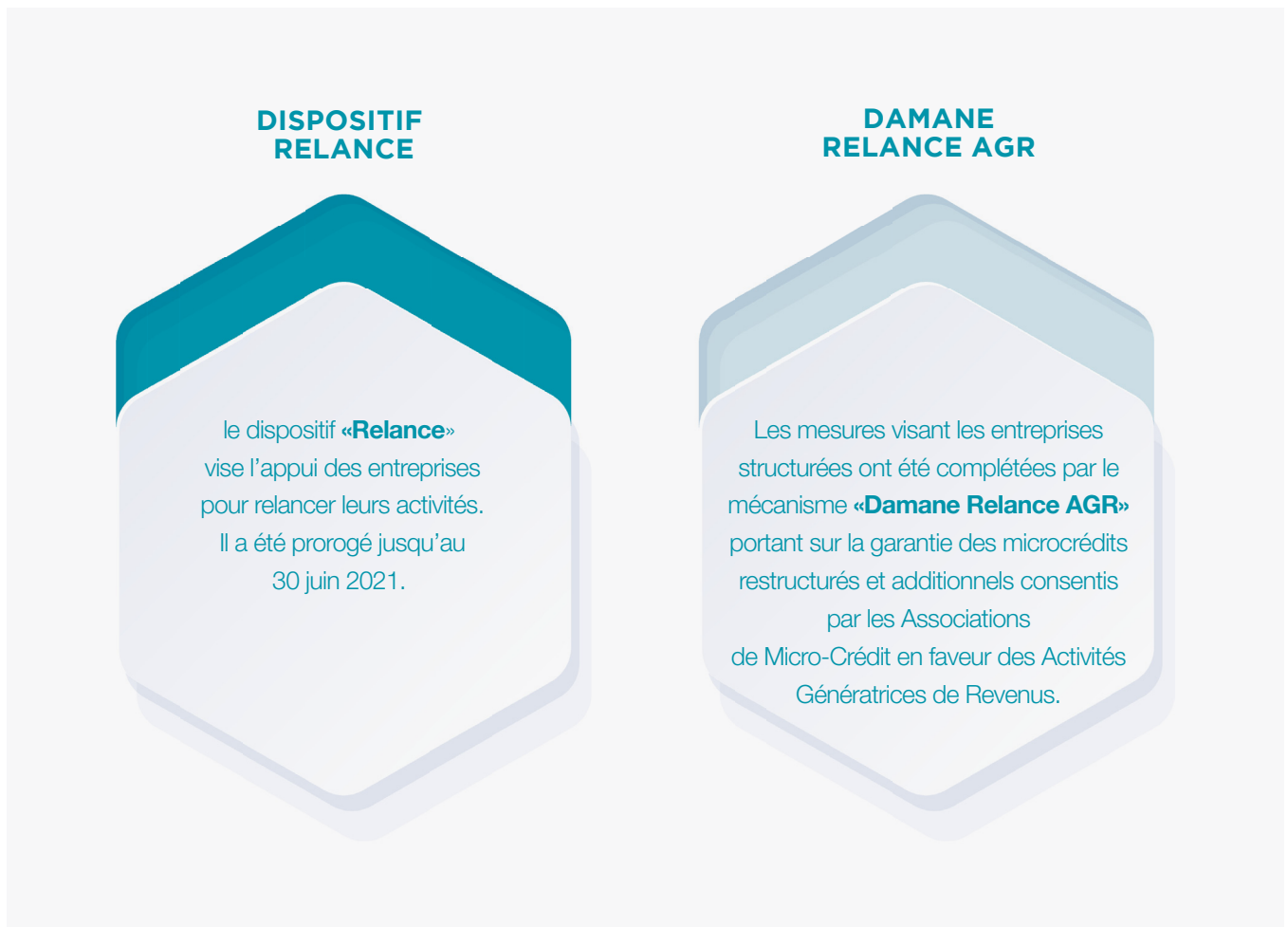
Les principaux secteurs d'activité bénéficiaires du programme «Intelaka» relèvent principalement du commerce et distribution (**24%**), de l'agriculture et de l'industrie (**13% chacun**).

3.1.3 Fonds de garantie en faveur des établissements et entreprises publics «FGEEP»

Ce Fonds, mis en place par l'État et confié en gestion à la SNGFE, a pour objet de garantir les ressources financières levées par les établissements et entreprises publics (EEP). La garantie peut porter sur des financements domestiques ou extérieurs. Durant l'exercice 2021, le Fonds a permis de garantir 9 opérations pour un montant global de 6,8 milliards de DH.

3.1.4 Mécanismes de garantie liés à la Covid-19

Dès le déclenchement de la crise sanitaire, plusieurs mécanismes ont été mis en place auprès de la SNGFE visant tout d'abord l'atténuation des effets de la crise sur la trésorerie des entreprises puis dans la favorisation de la relance des activités du tissu économique. En effet, les deux dispositifs Relance et Relance AGR ont continué à dispenser leur activité en faveur de leurs cibles durant le 1^{er} semestre de l'exercice 2021.



Durant l'exercice 2021, les mécanismes Covid-19 ont permis de garantir **213.240 crédits** pour un montant global de près de **12,2 milliards de DH** ayant généré plus de **10,6 milliards de DH** d'engagements.

3.1.5 Activité de capital investissement et de financement de l'innovation

Les interventions de la SNGFE, à ce niveau, visent à stimuler le marché de l'investissement ciblant la PME et les startups non cotées et à contribuer à la dynamisation de l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant, notamment par la création d'un effet d'entraînement de l'investissement privé sur les segments très risqués de ce marché (amorçage, capital-risque, small-cap).

La SNGFE a développé ainsi une expertise de plus de 10 ans dans le domaine de gestion de Fonds de capital investissement. Elle a pu asseoir une notoriété et une crédibilité au sein du private equity marocain, suite aux expériences réussies en matière de conduite de projet de mise en place de véhicules d'investissement structurés dans le cadre de partenariats public-privés.

En ce qui concerne le financement de l'innovation, la SNGFE a lancé une offre structurée pour répondre aux besoins de financement des projets innovants notamment lors des étapes allant du prototypage à l'accès au marché. Cette offre adaptée au stade de développement de la startup, comprenant des subventions, prêts d'honneur, avances remboursables et prêts participatifs, est distribuée en partenariat étroit avec les acteurs de l'écosystème sélectionnés sur la base de cahiers de charges et appels à manifestation d'intérêt.

Par ailleurs, la SNGFE a développé des services visant à permettre à certains Fonds partenaires de mobiliser des expertises externes portant sur des problématiques liées au développement de startups investies.

À travers cette activité, les interventions de la SNGFE se caractérisent par leur capacité d'entraînement et de mobilisation de bailleurs de Fonds pour dynamiser davantage l'industrie du capital investissement ciblant les PME à fort potentiel et les startups et soutenir l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant.

La SNGFE travaille en réseau et sur une base sélective avec un certain nombre d'acteurs de l'écosystème et ce pour le déploiement opérationnel de cette activité qui comprend trois types d'intervention :

- **Garantie des prises de participation «Damane Capital-risque»**

À travers ce mécanisme de garantie, la SNGFE vise à encourager l'investissement des Fonds de capital-risque dans les «Small-Caps» durant leurs phases les plus risquées.

Par le partage du risque de perte des investissements réalisés, «Damane Capital-risque» constitue une mesure incitative en faveur des investisseurs pour encourager la structuration de Fonds de capital-risque et le renforcement des interventions de ces véhicules pour les compartiments les plus risqués du capital investissement au Maroc.

Au titre de ce mécanisme de garantie, il a été constaté un accroissement des réalisations par rapport à l'exercice précédent.

En effet, 08 opérations ont été agréées en 2021 avec un engagement de 30 MDH pour des investissements de l'ordre de 52 MDH.

- **Activité des Fonds d'investissement**

L'activité d'investissement et de financement du haut du bilan est portée par des dispositifs agissant selon le modèle «Fonds de Fonds». Dans ce cadre, la SNGFE procède soit en initiant des FPP (Fonds Publics-Privés) confiés à des sociétés de gestion privées sélectionnées via des appels à manifestation d'intérêt, soit en intégrant le tour de table de véhicules initiés par des tiers et ce, sur la base de cahiers de charges conçus à cet effet.

Le dispositif «Fonds Innov Invest» (FI) vise à assurer un continuum de financement en faveur des porteurs de projets et startups, du stade de l'idée jusqu'à la croissance. Le «FI» dispose de plusieurs compartiments dont le principal porte sur la structuration de véhicules d'investissement en capital-amorçage et capital-risque. La SNGFE a initié dans ce cadre 2 FPP et a intégré le tour de table de véhicules initiés par des tiers, permettant ainsi de drainer plus de 470 MDH, avec 242,5 MDH engagés par la SNGFE au titre du «FI».

En dépit du niveau de risque inhérent au financement des premiers stades de vie des start-ups et de la conjoncture impactée par la crise sanitaire de la Covid-19, l'exercice 2021, a connu une reprise des activités d'investissement des Fonds de venture capital structurés dans le cadre du «FII», à savoir : SEAF Morocco Growth Fund (SMGF), Azur Innovation Fund (AIF) et Maroc Numeric Fund II.

Ainsi, 7 opérations ont été agréées en 2021 par les comités d'investissement des véhicules précités pour des tickets d'investissement dépassant 40 MDH.

Par ailleurs, un mécanisme d'appui financier a été prévu par le «FII» afin de réduire l'impact des dépenses en relation avec les activités liées aux FPP et d'optimiser la création de valeur auprès des startups investies par ces véhicules. En 2021, une enveloppe de près de 1 MDH a été décaissée en faveur des prestataires mobilisés par les sociétés de gestion des deux FPP SMGF et AIF portant le total décaissé au titre de cette assistance technique à près de 2,5 MDH depuis le démarrage de ce dispositif.

• Financement des startups et appui à l'écosystème de l'innovation

Le «Fonds Innov Invest» comprend également des financements pour accompagner la création et le développement des startups. En effet, des financements sous forme d'aides «Innov Idea» et de prêts d'honneur «Innov Start» sont mis en place via des acteurs de l'écosystème intervenant dans les phases initiales du cycle de l'innovation et ce grâce à des partenariats que la SNGFE a pu développer avec 16 structures d'accompagnement (incubateurs, accélérateurs, clusters...) à l'issue de processus de sélection sur la base d'appels à manifestation d'intérêt.

Cette offre de financement est complétée par des instruments d'avances remboursables «Innov Risk» et de prêts participatifs «Innov Dev» pour favoriser la croissance des startups cibles.

Concernant l'exercice 2021, l'activité Financement de l'innovation a enregistré une évolution positive des réalisations par rapport à l'exercice précédent en raison notamment d'une utilisation croissante de l'instrument «Innov Start».

| MÉCANISME FII | NOMBRE DE PROJETS AGRÉÉS 2021 | ENGAGEMENTS (MDH) 2021 |
|---------------|-------------------------------|------------------------|
| Innov Idea | 124 | 22,3 |
| Innov Start | 34 | 14,7 |
| Innov Risk | - | - |
| Innov Dev | 02 | 5,9 |
| TOTAL | 160 | 42,9 |

Depuis le lancement officiel de cette activité, intervenu en octobre 2017 et jusqu'à fin décembre 2021, 464 financements ont été agréés pour plus de 450 projets innovants, totalisant près de 100 MDH. Ces projets opèrent principalement en nouvelles technologies (40%), dans les services (22%) et dans l'industrie (21%). Ils sont déployés dans plusieurs villes du Royaume et principalement à Casablanca, Rabat, Marrakech, Agadir et Tanger.

Par ailleurs, et au titre de l'assistance technique prévue dans le cadre du «FII» pour soutenir les activités d'accompagnement des structures labellisées, une enveloppe de près de 3 MDH a été décaissée en 2021, soit plus de 9 MDH décaissés depuis le démarrage de ce dispositif.

3.1.6 Activité de finance participative

Après un démarrage dans un contexte difficile marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, la Fenêtre Participative de la SNGFE, dénommée Daama Tamwil, a poursuivi le développement de son activité au cours de l'année 2021, constituant sa première année d'activité pleine.

Ainsi, et malgré la tendance morose marquant le climat des affaires et la multiplicité des secteurs affectés, Daama Tamwil a pu placer sa garantie pour le financement de différentes opérations, aussi bien d'investissement que de couverture de besoins d'exploitation, touchant à des activités assez diversifiées, allant de l'industrie aux services, et passant par les BTP, la santé et autres.

En effet, le Fonds «Damane Moukawala», offrant deux produits de garantie en faveur des entreprises, a bénéficié à 57 dossiers de financement totalisant environ 148 MDH, donnant lieu à un engagement de l'ordre 92 MDH.

«Damane Dayn» reste le produit prédominant de ce Fonds, que ce soit en nombre d'opérations ou en leur volume, avec 36 dossiers pour un total d'engagement de 85 MDH. Quant à «Damane Moubachir», le volume d'engagement y afférent a atteint 6,7 MDH, concernant 21 dossiers totalisant 9,5 MDH de financement.

La répartition de l'activité du Fonds «Damane Moukawala», par type de contrat, se présente comme suit :

| | VOLUME DE FINANCEMENT (KDH) | VOLUME D'ENGAGEMENT (KDH) |
|---------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| MOURABAHA IMMO «PROFESSIONNEL» | 3 622 | 2 253 |
| MOURABAHA AUTO «PROFESSIONNEL» | 9 771 | 6 059 |
| MOURABAHA ÉQUIPEMENT | 110 554 | 71 423 |
| SALAM | 23 581 | 12 078 |

Ainsi, **78%** des engagements «Damane Moukawala» courant 2021 concernent des opérations de financement à travers Mourabaha Equipement. Le reliquat couvre essentiellement des financements par contrat Salam (**13%**).

En termes de répartition par prescripteur, Bank Al Yousr occupe la première place avec **79%** des engagements accordés, suivie de Al Akhdar Bank (**9%**) et Umnia Bank (**7%**).

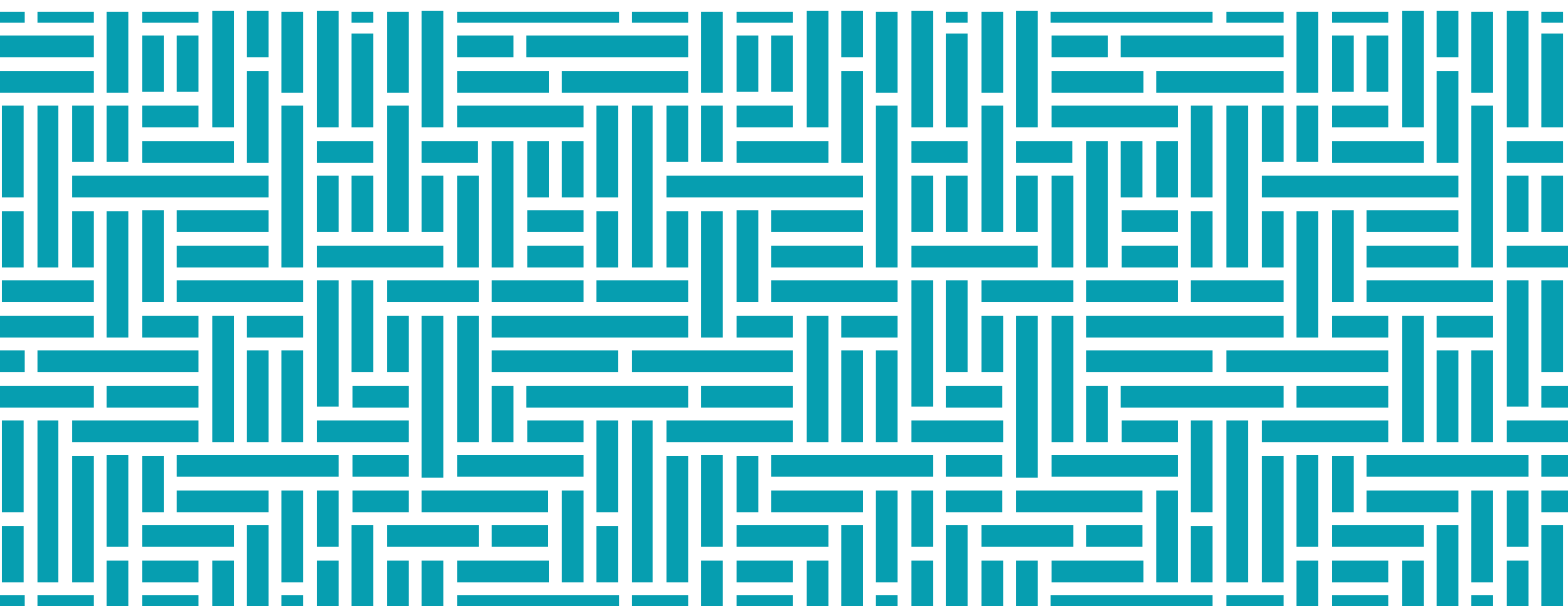
La garantie «Damane Moukawala» a bénéficié à des entreprises installées sur **9** régions du Royaume, avec une prépondérance de la région de Casablanca-Settat qui concentre **40%** des engagements du Fonds. En deuxième position, on trouve la région de Fès-Meknès

avec **16%** du volume des engagements, suivie des régions Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Dakhla-Oued Ed-Dahab avec **11** et **10%** respectivement.

En ce qui concerne l'activité des entreprises ayant bénéficié de la garantie «Damane Moukawala», 51% des engagements concernent celles opérant dans le domaine des Industries.

Les entreprises de Services, quant à elles, sont à l'origine de **18%** des engagements du Fonds en 2021, suivies de celles exerçant dans les domaines de la santé et des BTP, avec **9%** chacun.







3.2 ACTIVITÉ EN FAVEUR DES PARTICULIERS

| | |
|---|----|
| 3.2.1 ACTIVITÉ DE FINANCE CONVENTIONNELLE | 46 |
| 3.2.2 ACTIVITÉ DE FINANCE PARTICIPATIVE | 48 |

3.2 ACTIVITÉ EN FAVEUR DES PARTICULIERS

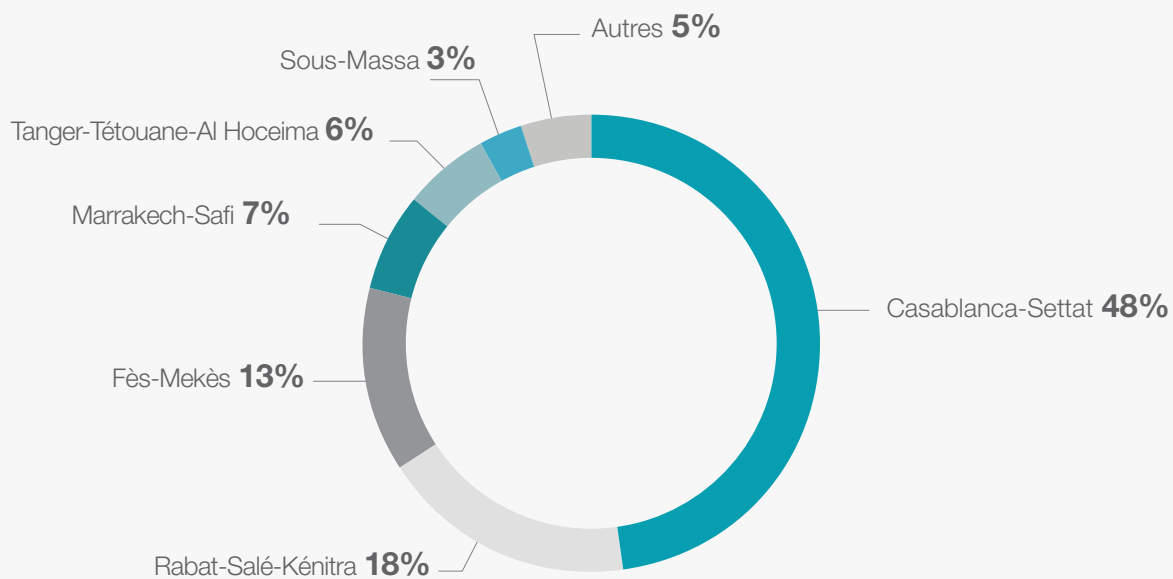
3.2.1 Activité de finance conventionnelle

L'activité en faveur des particuliers portée essentiellement par le Fonds «Damane Assakane», a concerné au cours de cet exercice **18.700** crédits, soit une augmentation de **22%** par rapport à 2020.

Les crédits mobilisés, durant cet exercice, ont totalisé une enveloppe de près de **4,1** milliards de DH pour des garanties

d'un montant total de près de 2,4 milliards de DH, soit des hausses respectives de **26%** et **24%** en comparaison avec les réalisations de 2020. La répartition des engagements en faveur des particuliers montre que l'activité est assurée principalement par quatre banques : Groupe BP (**43%**), CIH Bank (**29%**), BOA (**11%**) et AWB-WIM (**7%**).

Répartition par région



Toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention de la SNGFE pour les particuliers. La région du Grand Casablanca-Settat est en première position avec plus de **48%** des engagements, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (**18%**) et Fès-Meknès (**13%**).

• Activité Logement (Damane Assakane)

L'une des activités à fort impact social de la SNGFE est celle de la facilitation de l'accès à la propriété de logement portée par le Fonds «Damane Assakane» (DAS) géré pour le compte de l'État et candidat au transfert au bilan de la SNGFE, conformément aux dispositions de la loi n° 36.20 régissant la transformation de la CCG en Société Anonyme.

L'offre relevant du Fonds «Damane Assakane» comprend principalement les deux instruments FOGARIM et FOGALOGÉ.

FOGARIM

FOGALOGÉ

FOGARIM VSB

Le nombre global des ménages bénéficiaires de ce Fonds est passé de **15.242** en 2020, à **18.338** en 2021 soit une hausse de **20%**. Le volume des crédits mobilisés a atteint près de **4,1** milliards de DH contre **3,2** milliards de DH en 2020. Les engagements sont passés de **1,9** milliards de DH en 2020 à **2,3** milliards de DH en 2021.

Au cours de l'exercice 2021, les engagements FOGARIM se sont établis à près de **1,2** Milliards de DH en hausse de **10%** par rapport à 2020. Le nombre des ménages bénéficiaires est de **10.239** pour un montant de crédits mobilisés ayant atteint près de **1,7** milliards de DH.

Les caractéristiques des crédits garantis par FOGARIM ont évolué comme suit :

| INDICATEURS (MOYENNES) | 2020 | 2021 | ÉVOLUTION |
|------------------------|------------|------------|-----------|
| CRÉDIT | 167.623 DH | 165.033 DH | ↘ |
| DURÉE | 244 mois | 240 mois | ↘ |
| TAUX D'INTÉRÊT | 6,22% | 6,08% | ↘ |
| APPORT PERSONNEL % | 30% | 32% | ↗ |
| MENSUALITÉ | 1.274 DH | 1.248 DH | ↘ |

Le produit FOGALOGÉ, quant à lui, a bénéficié à **8.099** ménages durant l'exercice 2021. Le volume des crédits mobilisés par ce produit a atteint près de **2,4** milliards de DH pour un engagement global de **1,1** milliards de DH.

Les caractéristiques des crédits garantis par FOGALOGÉ ont évolué comme suit :

| INDICATEURS (MOYENNES) | 2020 | 2021 | ÉVOLUTION |
|------------------------|------------|------------|-----------|
| CRÉDIT | 281.552 DH | 292.109 DH | ↗ |
| DURÉE | 245 mois | 245 mois | ⇒ |
| TAUX D'INTÉRÊT | 4,8% | 4,7% | ↘ |
| APPORT PERSONNEL % | 22% | 22% | ⇒ |
| MENSUALITÉ | 1.883 DH | 1.933 DH | ↗ |

Les crédits adossés à la garantie du Fonds «Damane Assakane» en 2021 ont été distribués principalement par quatre banques (Groupe BP, CIH Bank, BOA et AWB-WIM). À elles seules, ces quatre banques ont contribué à la réalisation de plus de **90%** de l'activité du Fonds DAS.

Toutes les régions du Royaume ont bénéficié de l'intervention du Fonds «Damane Assakane». La région du Grand Casablanca-Settat arrive en tête avec plus de **49%**, suivie de la région de Rabat-Salé-Kénitra (**18%**) et de la région de Fès-Meknès (**12%**).

• **Adl Sakane**

«ADL SAKANE» est un instrument de ristourne mis en place par la Fondation Mohammedia des Œuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaires du Ministère de la Justice en faveur de ses adhérents et donné en gestion à la SNGFE.

En 2021, **1.301** adhérents ont bénéficié de l'intervention du Fonds «ADL SAKANE», soit une légère évolution de **2%** par rapport à 2020. Le volume des crédits distribués quant à lui a enregistré une augmentation de **3%** pour s'établir à **179,1** millions de DH.

Le Groupe BP vient en tête avec **46%** d'utilisation, suivi de AWB-WIM avec **37%**.

• **Prêts à l'enseignement**

Cette activité est portée par le Fonds «Enseignement Plus» destiné à garantir les crédits en faveur des étudiants afin de financer leurs études.

En 2021, le Fonds «Enseignement Plus» a couvert de sa garantie 362 crédits pour un volume de crédit mobilisés par ce Fonds de 59,5 MDH et un engagement de 35,7 MDH, soit une hausse de 342% par rapport à l'exercice 2020.

3.2.2 Activité de finance participative

• **Damane Iskane**

En ce qui concerne la garantie des financements immobiliers participatifs en faveur des particuliers, l'engagement du Fonds «Damane Iskane» a frôlé **48** MDH au titre de l'exercice 2021, bénéficiant ainsi à **365** personnes, pour un volume global de financement de l'ordre de **97** MDH.

Umnia Bank reste le premier prescripteur de la garantie «Damane Iskane», avec **92%** en volume d'engagement octroyé, suivi de Bank Assafa (**8%**).

• **Adl Iskane**

Le produit «Adl Iskane» a connu la réalisation de bonnes performances, dépassant les objectifs initialement assignés.

Ainsi, il a bénéficié courant 2021, à **133** adhérents de la Fondation Mohammedia des Œuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaires de la Justice, ayant contracté un volume global de financements ristournés d'environ **38** MDH.

En matière de parts bancaires, Dar Al Amane occupe la première position, avec 63% de la production, suivie de Umnia Bank (**32%**).

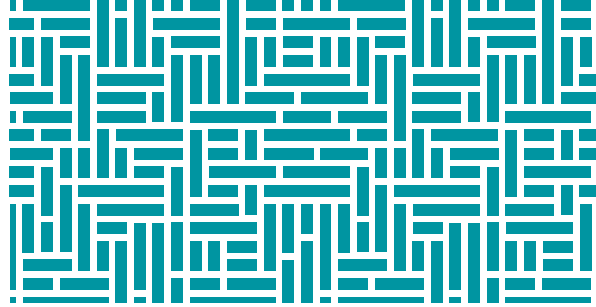




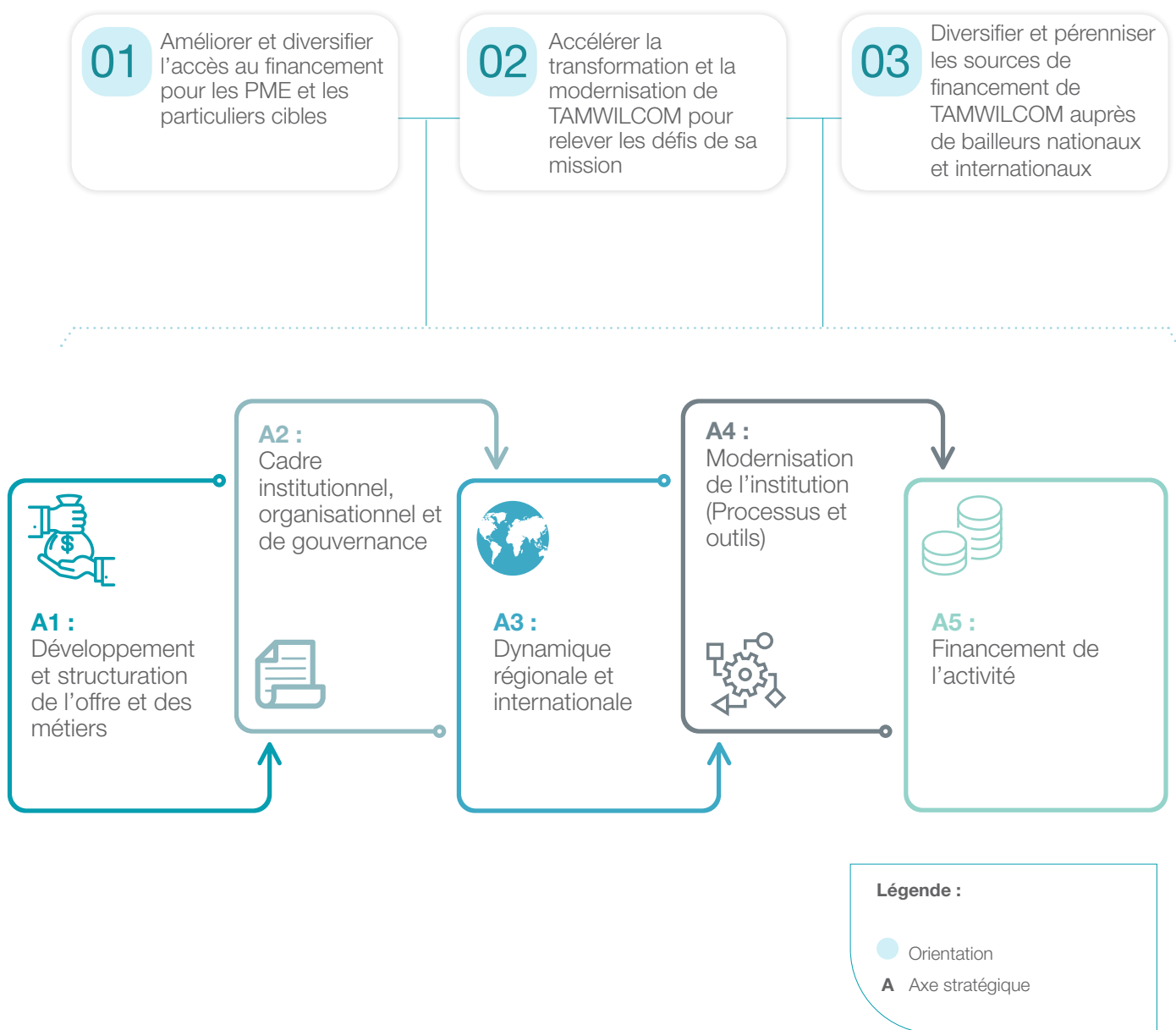


PARTIE 4 : BILAN DU PLAN
DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021

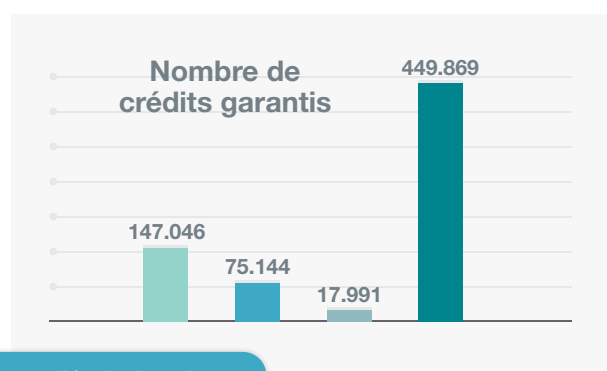
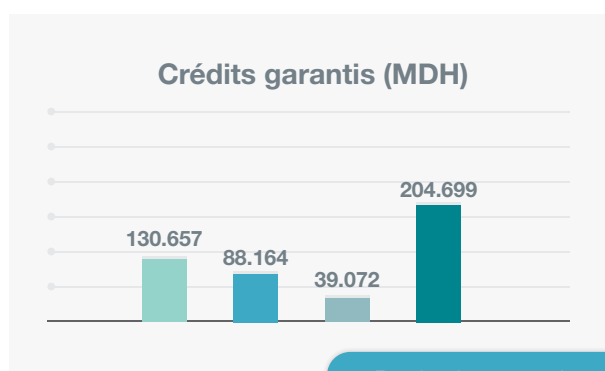
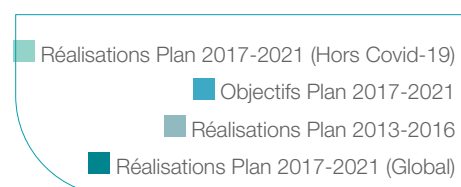
BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021



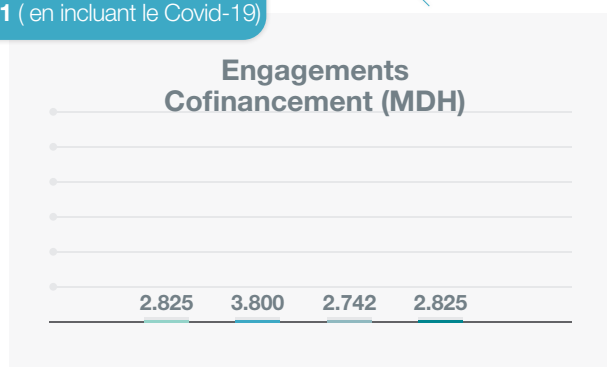
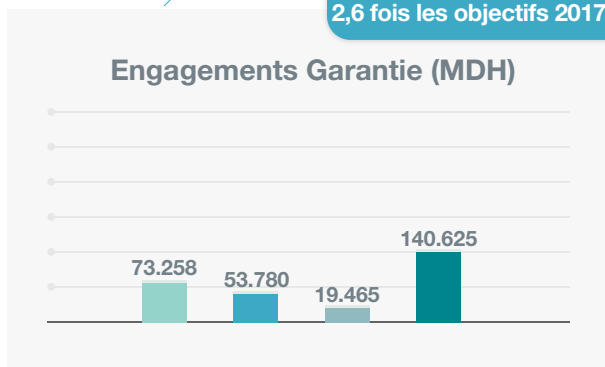
UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2017-2021 AXÉ ESSENTIELLEMENT PRODUCTION ET RÉFORME



DES PERFORMANCES LARGEMENT SUPÉRIEURES AUX OBJECTIFS ET AUX RÉALISATIONS DU PLAN PRÉCÉDENT



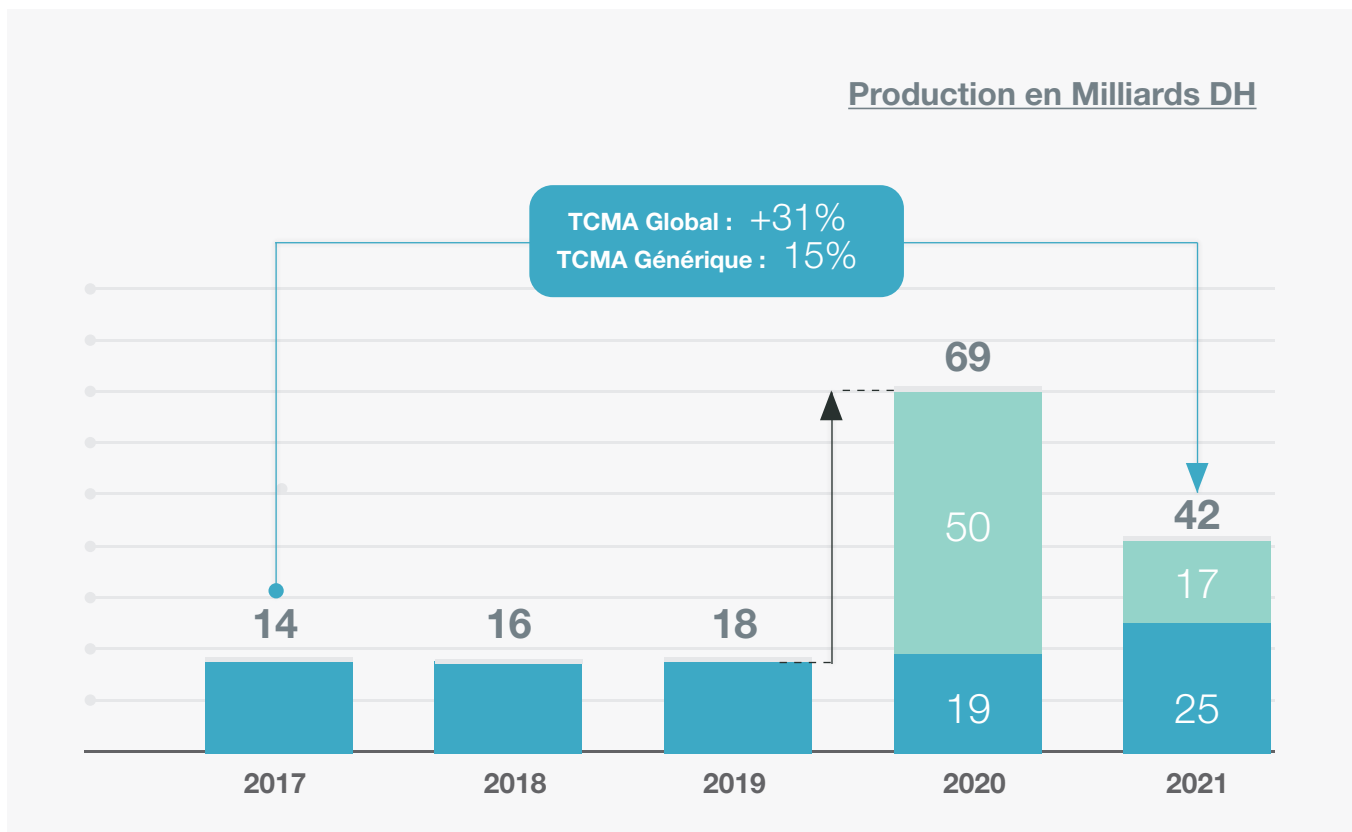
Production garantie 2017-2021, l'équivalent de :
1,4 fois les objectifs 2017-2021 (hors Covid-19)
2,6 fois les objectifs 2017-2021 (en incluant le Covid-19)



- Globalement, les réalisations au titre du plan de développement sont supérieures aux objectifs initiaux, **même hors mécanismes Covid-19.**
- La garantie des crédits en faveur des entreprises a connu un progrès notable sur la période avec des réalisations en termes d'engagements correspondant à **140% des objectifs du plan (hors Covid-19)** et près de **3,8 fois les réalisations du plan 2013-2016**. Également, **plus de 130 Mds Dhs de crédits garantis (hors Covid-19)** ont pu être mobilisés sur la période, ce qui représente près de **150% des objectifs du plan** et près de **3,4 fois les réalisations du plan 2013-2016**.

PERFORMANCES : RÉALISATIONS GLOBALES (PRODUCTION ANNUELLE, TOUTES ACTIVITÉS CONFONDUES)

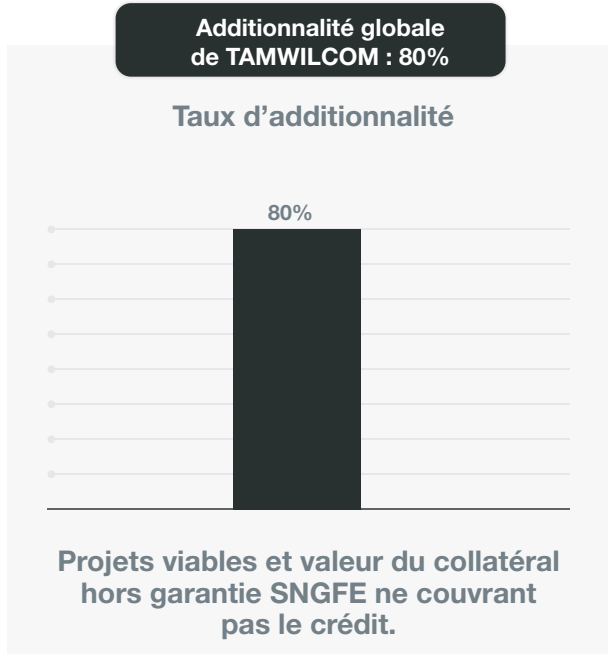
Les performances globales ont été très satisfaisantes, même en excluant les produits Covid-19, avec une **croissance globale de 15%**, et ce grâce aux performances de l'activité de garantie générique.



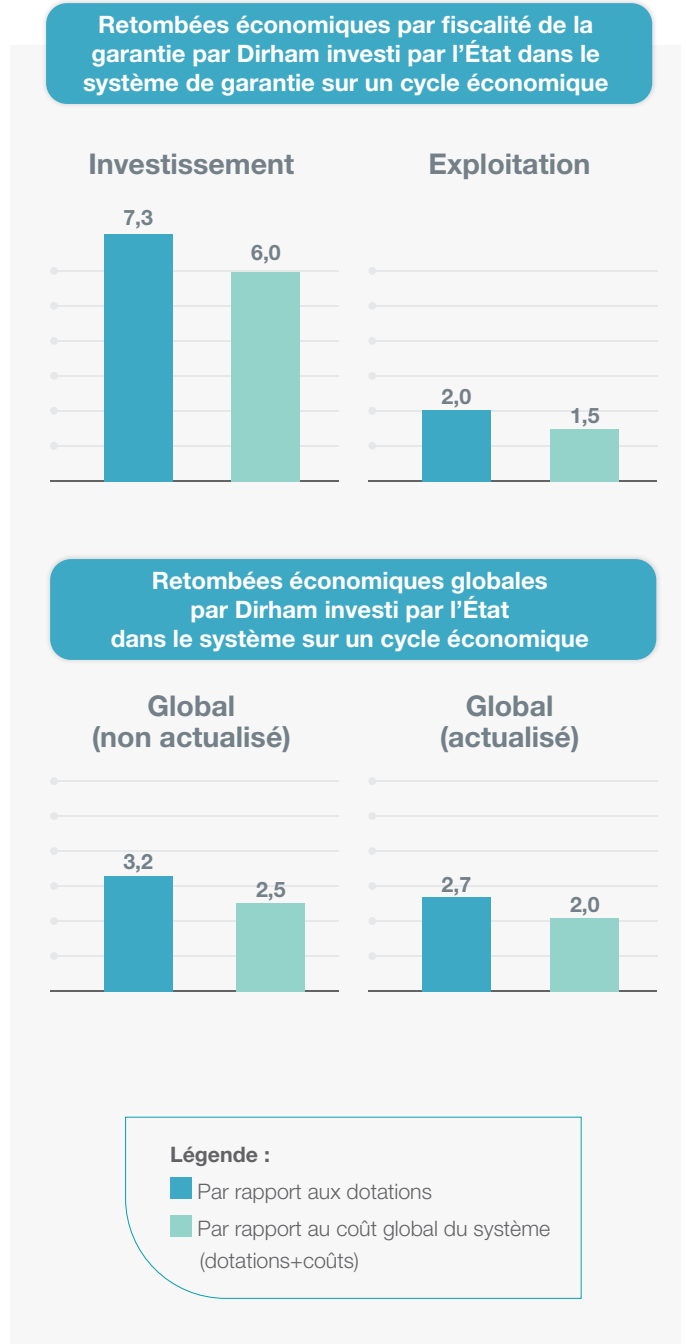
Légende :

- Activité générique
- Activité Covid-19 & EEP

IMPACT DÉMONTRÉ EN MATIÈRE D'ADDITIONNALITÉ, DE RENDEMENT ÉCONOMIQUE ET D'INCLUSION DES TPME



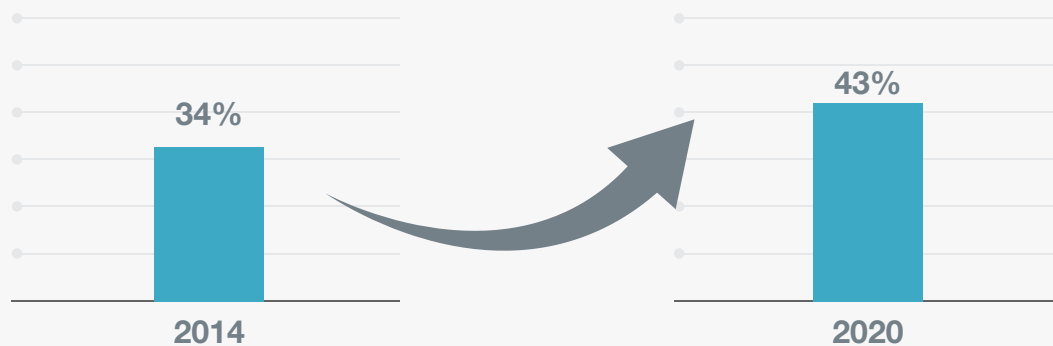
- L'additionnalité du système a été maintenue à un niveau très élevé de ~80%. En d'autres termes, sur 10 entreprises ayant obtenu un crédit, 8 n'auraient pas pu avoir le financement sans l'appui de TAMWILCOM.
- La garantie TAMWILCOM confirme son rôle de premier plan en tant qu'instrument d'appui notamment aux TPME. Elle démontre en effet son efficacité financière en termes de maîtrise des coûts et d'effet de levier.
- L'analyse de son impact, en considérant le coût de mobilisation des ressources par l'État, fait ressortir un rapport actualisé bénéfiques/coûts positif sur un cycle économique de 2,7 Dhs par Dh de dotations mobilisées et 2 Dhs de retombées par rapport au coût global du système.



IMPACT DÉMONTRÉ EN MATIÈRE D'ADDITIONNALITÉ, DE RENDEMENT ÉCONOMIQUE ET D'INCLUSION DES TPME

- L'intervention du système de garantie a contribué, aux côtés des différentes mesures prises par Bank Al-Maghrib et l'État, à améliorer l'accès des TPME au financement comme le démontre la **forte progression de la part des TPME dans les encours bancaires**.
- Par ailleurs, **l'intervention de TAMWILCOM en faveur des startups innovantes** a eu un impact notable sur le développement de l'offre de **capital amorçage qui représente 60% des deals de la période 2017-2021**, contre 26% sur la période 2006-2011 (source AMIC*, 2022).

Part des TPME dans les encours des crédits au secteur privé

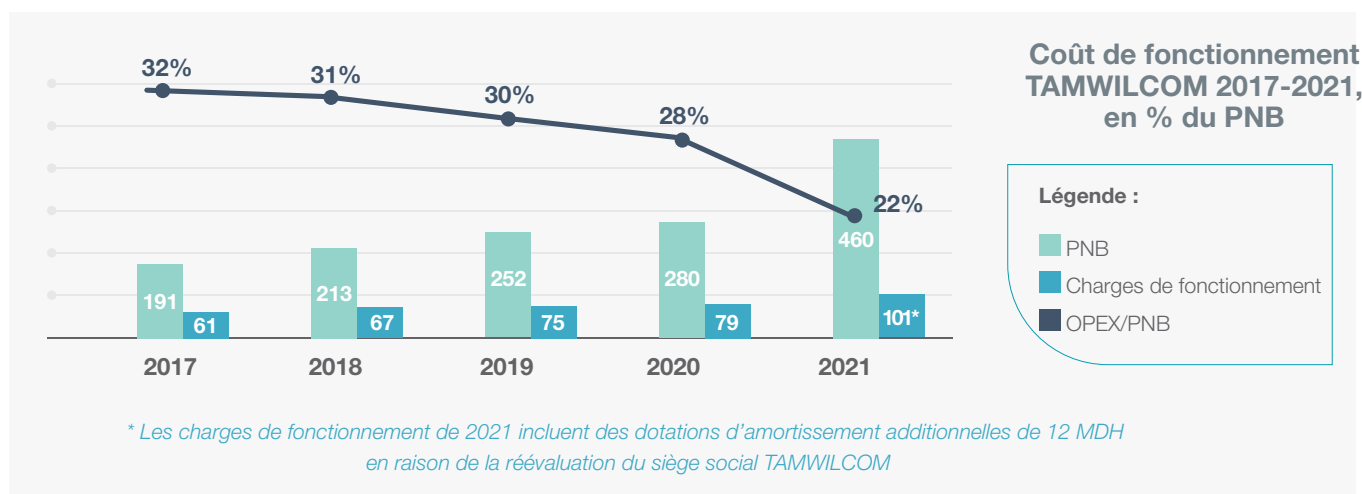
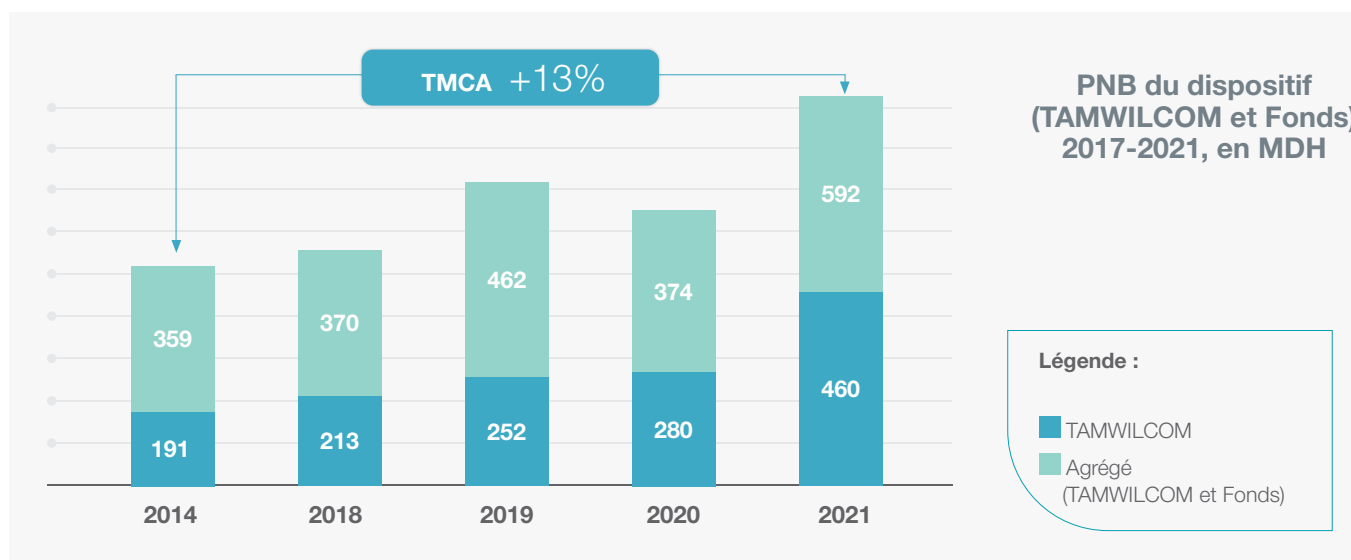


**Évolution de la part des encours des crédits en faveur des TPME sur le total des encours des crédits accordés aux entreprises non financières*

* Association Marocaine Des Investisseurs En Capital (AMIC)

LA FORTE PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ A ÉTÉ ACCOMPAGNÉE D'UNE AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE DE GESTION

- TAMWILCOM a connu une **évolution positive** de son activité sur la période avec un taux de croissance annuelle de son PNB de + 13% à fin 2021.
- L'évolution soutenue de l'activité sur la période 2017-2021 ne s'est pas pour autant accompagnée d'une hausse parallèle **des coûts** sur cette période. **Les charges de fonctionnement sont bien maîtrisées** telle qu'en atteste la **stabilisation du ratio Coût de fonctionnement / PNB** aux environs de 22%.

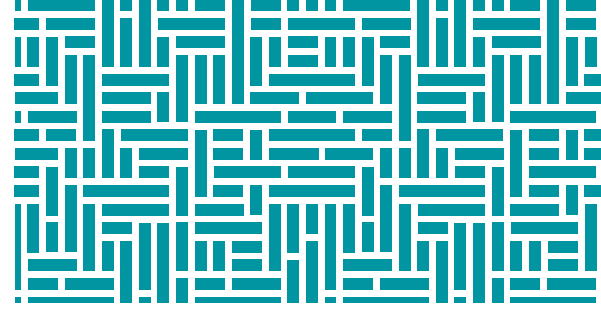






PARTIE 5 : BILAN À MI-PARCOURS
DU FONDS INNOV INVEST (FII)

BILAN À MI-PAROURS DU FONDS INNOV INVEST (FII)



LE FONDS INNOV INVEST (FII) VOYANTS AU VERT À MI-PAROURS

Le Fonds Innov Invest (FII) est un dispositif de financement global destiné à dynamiser le marché du capital-risque des startups marocaines et soutenir les jeunes entrepreneurs marocains pour un meilleur accès aux financements.

Il vise à assurer un continuum de financement en faveur des porteurs de projets et startups durant tous les cycles de vie de l'entreprise.

Lancé le 30 octobre 2017, il a été pensé en concertation avec l'ensemble des parties prenantes afin d'enrichir l'offre de financement et d'accompagnement des startups et renforcer l'écosystème de l'innovation au Maroc.

Sa mise en œuvre traduit un engagement fort du gouvernement en faveur de cette catégorie d'entrepreneurs qui constituent le noyau de l'économie de demain.

Doté d'une enveloppe initiale de **500** MDH, le Fonds Innov Invest vise à soutenir **300** startups innovantes durant la période 2017-2023.

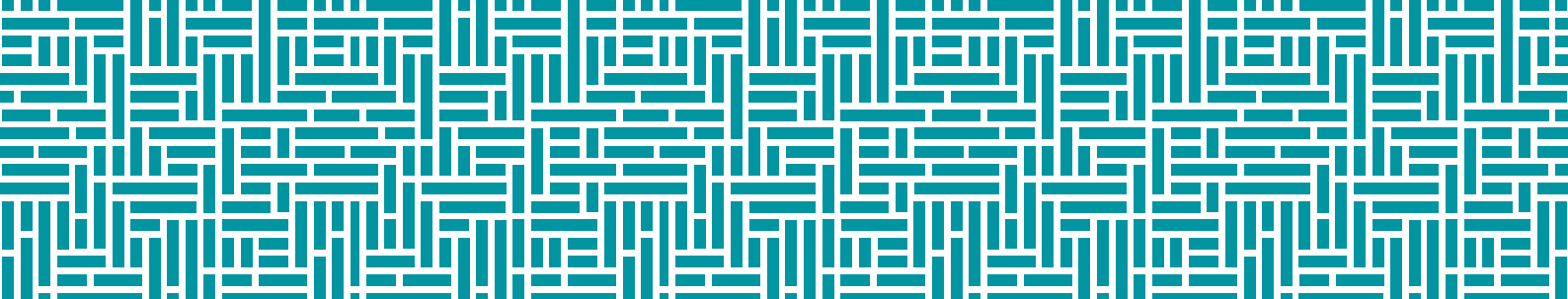
ECOSYSTÈME VERTUEUX

TAMWILCOM, en sa qualité de promoteur du Fonds Innov Invest, a concrétisé l'opérationnalisation de cet instrument de financement en investissant dans **3** Fonds d'investissement et en labellisant **16** structures d'accompagnement.

Les Fonds d'investissement ont pour objectif de réaliser des prises de participation dans des startups innovantes et permettre ainsi de réduire le gap de financement qui existe pour cette catégorie d'entreprises.

Les structures d'accompagnement assurent, quant à elles, et en étroite collaboration avec TAMWILCOM, le financement des premiers stades d'amorçage des projets innovants.

Ces structures ont la possibilité d'octroyer les produits «Innov Idea» (sous forme d'aides) et «Innov Start» (sous forme de prêts d'honneur) en faveur des porteurs de projets. Elles assurent également des services de prospection, à travers l'organisation d'événements pour appels à projets ; de sélection à travers l'évaluation du caractère innovant et l'appréciation du potentiel du projet ; et d'accompagnement en proposant des actions de coaching et mentoring, de mise en relation, d'incubation et de prototypage.



Financement de startups

419

startups financées

Le FII s'impose comme un dispositif incontournable pour soutenir la création de startups innovantes, avec 419 startups financées contre un objectif initial de 300 startups à terme.

Capitaux privés mobilisés

470

MDH capitaux privés mobilisés

Plus de 470 MDH de capitaux privés ont été mobilisés par les Fonds de capital-risque, contre un objectif initial de 300 MDH. À noter que la SNGFE a engagé 242 MDH dans ces Fonds, ce qui démontre un effet multiplicateur important pour la mobilisation de ressources.

Création d'emploi

1328

emplois créés

Les startups sondées à ce jour ont permis de créer 1 328 emplois directs permanents.

Brevets

38

Brevets

Les 38 brevets déposés représentent plus de 16% des brevets d'origine marocaine délivrés entre 2017 et 2019.

Chiffre d'affaires

303

MMAD de CA

Les startups sondées à ce jour déclarent un chiffre d'affaires cumulé sur la période d'intervention du FII de 303 MDH dont 24 MDH de chiffre d'affaires généré à l'export.





Impôts

26

MDH d'impôts

Les impôts payés par les startups et les Fonds représentent 26 MDH. À noter qu'une partie des entreprises financées dans le cadre du FII bénéficient d'exonérations.

Durant l'exercice 2021, certaines startups bénéficiaires des interventions du Fonds Innov Invest ont pu accomplir des réalisations significatives, dont ci-après un bref aperçu :

| STARTUP | ACTIVITÉ | SECTEUR | PRINCIPALES RÉALISATIONS |
|---|--|----------------------|--|
|  | Développement d'un kit de test de diagnostic moléculaire et plus récemment production du test PCR | Med-Tech | <ul style="list-style-type: none"> • Lancement du premier kit de diagnostic de cancer du sein 100% marocain (breveté) • Développement d'une capacité de production d'1M de tests PCR par mois avec une 1^{ère} commande de 100 000 tests de la part du Ministère de la Santé |
|  | Plateforme DATA Science permettant de digitaliser le système de KYC | Big Data | <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un chiffre d'affaires de 42 MDH • Plusieurs clients au Maroc (BARID BANK, BARID CASH, BMCI, Crédit Agricole,...) , ainsi qu'une clientèle à Dubaï et en Côte d'Ivoire • 30 emplois créés par la startup |
|  | Solution SaaS Marketplace de mise en relation entre les expéditeurs et les transporteurs | Mobility & Logistics | <ul style="list-style-type: none"> • La startup a pu accroître le nombre de ses clients depuis l'entrée du Fonds AIF et a réussi récemment à boucler un nouveau tour de table en effectuant une levée de Fonds auprès d'investisseurs tels que Afrimobility ou Plug & Play |
|  | Utilisation de l'intelligence artificielle et des techniques de traitement d'images pour apporter une recommandation sur la gestion des cultures aux agriculteurs en Afrique | Agri-Tech | <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une nouvelle activité de «Credit Scoring» et signature de conventions avec la Banque Agricole du Niger et manifestations d'intérêts de grandes institutions nationales et internationales pour cette activité. |

Dans le cadre de l'écoute des bénéficiaires des financements au titre du Fonds «Innov invest» et de l'évaluation qualitative de ces interventions véhiculées à travers un réseau de partenaires de l'écosystème, TAMWILCOM a mené une enquête de satisfaction auprès de plus de 290 startups bénéficiaires dudit dispositif. L'objectif étant de mesurer le niveau de satisfaction des startups bénéficiaires et de connaître leurs attentes et les motifs d'insatisfaction éventuels.

La cible de l'enquête a été l'ensemble des startups marocaines ayant bénéficié des financements «Innov idea» et/ou «Innov Start» auprès de l'une des 16 structures labellisées par TAMWILCOM.

Ces startups opèrent dans divers secteurs d'activité : Agro-alimentaire, industrie, NTIC, healthtech,..., et sont implantées dans les différentes régions du Royaume.

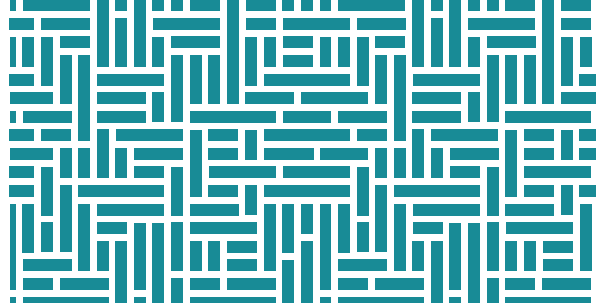
L'enquête de satisfaction a enregistré un taux de participation de 83%, et la quasi-majorité des startups interrogées ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis du FII et affirment que les financements leur ont été d'une grande utilité pour le développement de leurs prototypes et que les programmes d'accompagnement leur ont permis d'atteindre l'étape du «go to market» et la concrétisation de contrats commerciaux pour certains. Ainsi 93% des startups sont prêtes à recommander ces programmes à d'autres startups et/ou porteurs de projets





PARTIE 6 :
ENGAGEMENTS ET RISQUES

ENGAGEMENTS ET RISQUES



Les engagements gérés par la SNGFE sont portés par de multiples Fonds, dont une majorité ne connaissent pas de production nouvelle. Leur gestion consiste alors à assurer le suivi des encours afin d'aboutir à un bon dénouement des crédits octroyés. Quoique nombreux, ces Fonds, dont la SNGFE tient une comptabilité séparée pour chacun d'eux, ne représentent qu'une faible fraction des engagements. En effet, les principaux Fonds en activité, gérés pour le compte de l'État à savoir : Fonds de garantie PME, DAS, et Tamwil, représentent plus de 80% des engagements arrêtés au 31/12/2021.

6. ENCOURS DES ENGAGEMENTS

L'encours global des engagements gérés par la SNGFE s'élève, au terme de l'exercice 2021, à 127,4 milliards de DH. Cet encours, qui a connu une progression de 14% par rapport à 2020, est ventilé par activité comme suit :

Activité en faveur de l'entreprise et des particuliers

| ACTIVITÉS | ENGAGEMENTS (MDH) | PART |
|---|-------------------|---------------|
| Total activité en faveur des entreprises | 95 691 | 75,1% |
| Garantie | 91 357 | 71,7% |
| Cofinancement/Financement | 3 829 | 3,0% |
| Innovation & capital investissement | 383 | 0,3% |
| Finance participative | 122 | 0,1% |
| Total activité en faveur des particuliers | 31 688 | 24,9% |
| Garantie | 31 631 | 99,8% |
| Finance participative | 57 | 0,2% |
| TOTAL | 127 379 | 100,0% |

6.1 ACTIVITÉ «ENTREPRISES»

6.1.1. Encours des garanties conventionnelles

- Structure et évolution

L'encours des engagements garantis est passé de 74,7 milliards de DH au 31.12.2020 à 91,4 milliards de DH au 31.12.2021, soit une augmentation de 22%. Sa répartition par Fonds gérés est présentée dans le tableau ci-dessous :

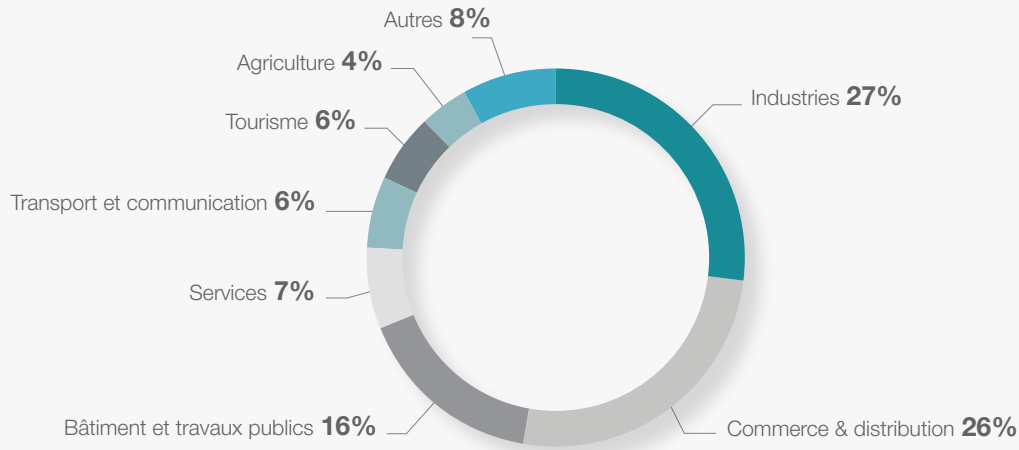
| FONDS | ENG. 31.12.2020 (EN MDH) | ENG. 31.12.2021 (EN MDH) |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Fonds de Garantie PME | 72.291 | 81.084 |
| Fonds de Garantie des Établissements et des Entreprises Publics | 2.000 | 8.791 |
| Fonds de Garantie Micro-finance | 0 | 1.026 |
| AUTRES FONDS | 455 | 456 |
| TOTAL | 74.746 | 91.357 |

Au 31.12.2021, les engagements au titre du Fonds de garantie PME concentrent 89% des engagements et enregistrent un encours de 81,084 milliards de DH contre 72,291 milliards de DH au 31.12.2020, soit une progression annuelle de 12%.

Les engagements du Fonds PME sont ventilés par grandes catégories de produits comme suit :

| PROGRAMMES | ENGAGEMENTS 2021 (EN MDH) |
|---------------------|---------------------------|
| PRODUITS GÉNÉRIQUES | 29 873 |
| PROGRAMME INTELAKA | 4 861 |
| MÉCANISMES COVID-19 | 46 350 |
| TOTAL | 81 084 |

Répartition par secteur d'activité



Près de **70%** des encours des engagements concernent les secteurs des industries, du commerce et du BTP.

6.1.2. Encours des cofinancements/ financements conventionnels

Les Fonds de cofinancement en gestion sont caractérisés par des périodes de production relativement courtes puisqu'ils sont conçus pour répondre à des problématiques souvent conjoncturelles et concernent des catégories d'entreprises bien précises.

L'encours des concours et des engagements octroyés est passé de 4,607 milliards de DH au 31.12.2020 à 3,829 milliards de DH au 31.12.2021.

La répartition des encours par Fonds se présente comme suit :

| OPÉRATIONS | TAMWIL | FSTPME | RENOVOTEL | MDM INVEST | AUTO-EMPLOI | TOTAL |
|--|--------|--------|-----------|------------|-------------|--------------|
| Encours des concours et des engagements (en MDH) | 1 411 | 2 316 | 77 | 3 | 22 | 3 829 |

Le Fonds TAMWIL, réceptacle principal des produits de cofinancement en vigueur mis en place par l'État, comprend les produits ci-après :

| PRODUITS | ENGAGEMENT (EN MDH) |
|--------------------|---------------------|
| TAMWIL INVEST | 440 |
| INTELAKA/START-TPE | 111 |
| LIGNE FRANCAISE | 44 |
| GREEN INVEST | 42 |
| AUTRES | 725 |
| TOTAL | 1411 |

* Mécanismes de cofinancement ne connaissant plus de production.

Le secteur des industries représente 58% des engagements en volume au titre des produits de financement-cofinancement contre 29% pour le secteur de l'éducation et 6% pour l'industrie hôtelière.

6.1.3. Encours du financement de l'innovation et capital investissement

L'encours des investissements et des prêts octroyés se situe à 382,5 millions de DH au 31/12/2021, soit une augmentation de 11% par rapport à 2020, répartis comme suit :

| MÉCANISME | ENCOURS DES ENGAGEMENTS (MDH) |
|--|-------------------------------|
| FONDS EMERGENCE INVEST | 285 |
| FONDS INNOV INVEST (COMPOSANTE EQUITY) | 75 |
| TOTAL COMPOSANTE CAPITAL-INVESTISSEMENT | 360 |
| INNOV DEV (FONDS INNOV INVEST) | 4,5 |
| INNOV RISK (FONDS INNOV INVEST) | 1,8 |
| INNOV START (FONDS INNOV INVEST) | 16,2 |
| TOTAL COMPOSANTE DETTE | 22,5 |
| TOTAL | 382,5 |

Au niveau de la composante capital investissement, l'effet de levier, né de la mobilisation de ressources auprès d'autres investisseurs locaux et étrangers, a permis de renforcer les investissements sur le segment «petits tickets» peu couvert par le marché et ce à travers un portefeuille de participations ventilé, à fin 2021, **comme suit** :

- ♦ Au titre du «Fonds Emergence Invest» : Un portefeuille de participations comptant 22 PME pour des investissements de plus de 600 MDH et dont trois (3) participations déjà cédées.
- ♦ Au titre du «Fonds Innov Invest» : Un portefeuille de participations de quatorze (14) startups innovantes pour un ticket d'investissement global de plus de 120 MDH.

6.1.4. Encours de la finance participative

Au 31/12/2021, l'encours des engagements au titre du Fonds «Damane Moukawala» se situe à 122,1 millions de DH. Plus de 94% des engagements sont adossés au produit «Damane Dayn».

6.2 ACTIVITÉ «PARTICULIERS»

6.2.1. Activité de finance conventionnelle

L'encours des engagements donnés au titre des Fonds en faveur des particuliers est passé de 32,01 milliards de DH au 31/12/2020 à 31,63 milliards de DH au 31/12/2021. Le Fonds «Damane Assakane» porte l'essentiel des engagements se rapportant à cette activité avec un volume de 20,6 milliards

- **Encours des engagements par mécanisme**

L'encours des engagements en faveur des Particuliers se présente comme suit :

| OPÉRATIONS | FOGARIM | FOGALOGÉ | FOGALEF* | ENSEIGNEMENT PLUS | TOTAL (MDH) |
|---------------|----------|----------|----------|-------------------|-----------------|
| Encours (MDH) | 14 224,1 | 6 361,5 | 10 987,5 | 58,3 | 31 631,4 |

- **Encours des engagements par banque**

La répartition des encours au 31/12/2021 permet de relever que plus de 90% des engagements sont détenus par quatre (4) banques : le Groupe BP occupe la première place avec 39 % des encours, suivi du CIH Bank (23%), la BOA (15%) et d'Attijariwafa Bank-Wafa Immobilier (13%).

6.2.2. Activité de finance participative

L'encours du Fonds «Damane Iskane» s'est établi à **57,2 MDH au 31/12/2021**. La totalité de ces engagements concerne le produit «**FOGALOGÉ Iskane**».

*FOGALEF est un Fonds géré pour le compte de la Fondation Mohamed VI de Promotion des Oeuvres Sociales de l'Education-Formation et dont la production a été arrêtée.







PARTIE 7 : MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

| | |
|---|----|
| 7.1. COMMUNICATION | 74 |
| 7.2. CAPITAL HUMAIN | 77 |
| 7.3. SYSTÈME D'INFORMATION | 79 |
| 7.4. PARTENARIATS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE | 81 |

MANAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

7.1. COMMUNICATION

L'année 2021 a été, pour la SNGFE, riche en événements marquants qui ont nécessité une forte mobilisation de la fonction Communication.

Après le tournant stratégique amorcé en 2020, avec comme objectif la transformation de en Société Anonyme portant la dénomination «Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise» (SNGFE), l'institution a entamé un important chantier pour aligner son positionnement et son image avec ses nouvelles attributions et missions.

Ce passage a été marqué par la nécessité pour la SNGFE de se doter d'une nouvelle appellation commerciale ainsi que d'une nouvelle identité visuelle, plus accessibles, plus modernes, à même de renforcer sa notoriété dans le paysage financier marocain. Le chantier qui fut mené durant l'année 2021 a été couronné par la révélation officielle de la nouvelle identité de marque de l'institution, le 02 novembre 2021.

7.1.1 NOUVELLE IDENTITÉ DE MARQUE «TAMWILCOM»

La dénomination commerciale adoptée est TAMWILCOM.

Facilement prononçable et également facile à mémoriser, TAMWILCOM présente l'avantage de la clarté, puisqu'elle renseigne instantanément sur la finalité de l'institution : التمويل - le financement. Le tout fut valorisé à travers le choix du logo, avec ses losanges équilibrés et solidaires, représentant l'écosystème dans lequel évolue l'institution et la solidité qu'elle véhicule.

En guise de signature, une accroche à la fois simple et percutante : Construire l'avenir. Une signature qui met en lumière la détermination de TAMWILCOM à contribuer à la construction du pays et à l'émergence d'une économie plus forte et plus résiliente.



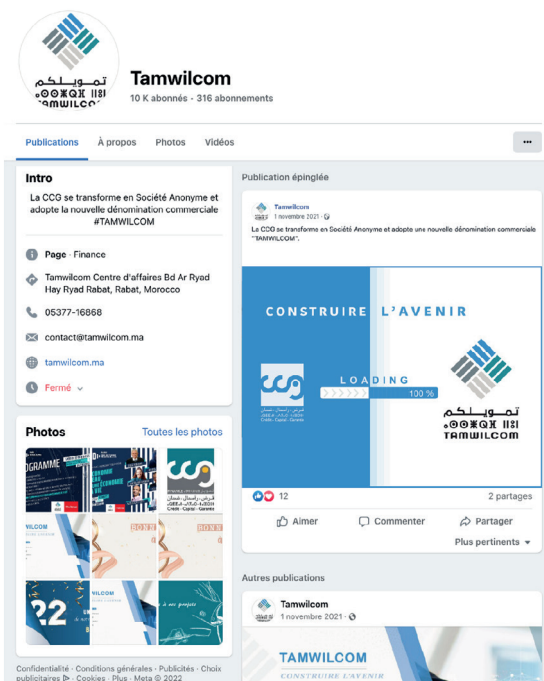
7.1.3 COMMUNICATION DIGITALE

Outre le volet médiatique, TAMWILCOM s'est également appuyée sur ses plateformes digitales, leviers désormais incontournables, et qui ont été entièrement relookées aux couleurs de la nouvelle charte graphique.

On notera que grâce à sa présence active sur les différentes plateformes des réseaux sociaux, TAMWILCOM a connu une évolution croissante en termes de taille de sa communauté qui a dépassé, à fin 2021, les 20 000 abonnés, contre 14 500 en 2020.

Une présence accrue qui a contribué à renforcer le taux d'interaction sur les différentes plateformes sociales. TAMWILCOM a ainsi pu, à travers lesdites plateformes, répondre et traiter une centaine de demandes de suivi de dossiers et de réclamations sur diverses thématiques touchant de près à ses métiers (Financement, entrepreneuriat, innovation, etc.), permettant de produire une information et un suivi adaptés à chaque cas.

Par ailleurs, et en vue d'enrichir davantage les plateformes sociales de TAMWILCOM, la production de capsules Vidéo a continué sur sa lancée. En plus d'une capsule mettant en avant le personnel féminin de l'institution à l'occasion de la Journée internationale des femmes, un film institutionnel a été produit et diffusé pour nourrir la nouvelle identité de TAMWILCOM et raconter l'histoire de sa transformation.



Aussi, et pour toucher plus directement les partenaires (banques, bailleurs de Fonds, partenaires institutionnels, etc.), un mailing Vidéo avec un mot du Directeur Général leur a été adressé.

7.1.4 ÉVÉNEMENTS ET PARTENARIATS

L'année 2021 a été marquée par la persistance de la pandémie de la Covid-19 et la poursuite des mesures restrictives adoptées par le Gouvernement. TAMWILCOM a néanmoins continué à accompagner ses partenaires afin d'asseoir davantage sa notoriété et de communiquer autour de sa nouvelle identité de marque auprès de cibles pertinentes.

Nous citons à cet effet quelques partenariats phares :

- ◆ Caravane digitale d'accompagnement des porteurs de projets, AE et TPE (Microlabs Solutions) ;
- ◆ La 13^{ème} édition du Concours Tremplin Maroc (Maroc Entrepreneur) ;
- ◆ Le 1^{er} sommet de l'éducation par le sport en Afrique (TIBU Maroc) ;
- ◆ La 14^{ème} édition du Concours National de l'Innovation, de la Recherche-Développement et de la Technologie R&D Maroc ;
- ◆ La 2^{ème} édition du Global Women's Summit (Startup GRIND) ;
- ◆ La Course de l'entrepreneur (CJD Maroc) ;
- ◆ La 1^{ère} édition du forum international des énergies de l'industrie (Industrie du MAROC).



7.2. CAPITAL HUMAIN

Le capital humain de TAMWILCOM est constitué de profils de haut niveau disposant de formations diversifiées axées notamment sur les métiers de la finance, de la gestion des risques, des systèmes d'information et du management.

Riche en expériences et source de développement, l'année 2021 a marqué le début d'une nouvelle ère caractérisée par la naissance de la société TAMWILCOM. Cette transformation en Société Anonyme a été accompagnée de plusieurs nouveautés au niveau sociétal ainsi que par le lancement de nombreux projets structurants dont notamment l'adoption d'une nouvelle organisation.

7.2.1 ADOPTION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION

Pour assurer une mise en œuvre efficiente de ses nouvelles missions, TAMWILCOM a conçu une nouvelle organisation de ses structures basée sur davantage de spécialisation, de renforcement des métiers régaliens et de recherche de la performance et ce à travers une meilleure coordination et forte synergie entre les différentes composantes de l'organisation adoptée.

Cette organisation, qui sera mise en place d'une manière progressive et agile, a été approuvée par le Conseil d'Administration réuni le 10 septembre 2021.

7.2.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL HUMAIN

L'année 2021 a connu l'arrivée de 15 nouvelles ressources devant contribuer à renforcer les équipes existantes et à accompagner le développement de la société, lequel est marqué par une forte montée de la production et la consolidation de ses fonctions de management et de support.

7.2.3 CÉLÉBRATION DES FEMMES DE TAMWILCOM

La femme est fortement représentée au sein de TAMWILCOM et la parité est quasiment atteinte. La femme assure de nombreuses missions allant de la prise en charge des centres de production, du développement informatique, de l'audit et conformité jusqu'aux fonctions de management de haut niveau. La journée internationale des femmes occupe alors une place particulière dans le calendrier événementiel propre de la société et y est célébrée d'une manière innovante afin d'installer davantage d'adhésion et de cohésion entre les femmes qui font TAMWILCOM.

Pour célébrer ce 8 mars 2021, une formation virtuelle à caractère ludique et instructif portant sur l'empowerment des femmes a été organisée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, et à l'issue de laquelle des trophées personnalisés et des cadeaux symboliques ont été remis aux femmes de TAMWILCOM.

Une capsule Viéo a enfin été produite pour rendre hommage et saluer les parcours de plusieurs collaboratrices cadres et responsables au sein de l'institution.



7.2.4 LA COMMUNICATION INTERNE

Afin d'entretenir le sentiment d'appartenir à la même communauté et de renforcer l'esprit d'équipe, une newsletter mensuelle est envoyée aux collaborateurs de l'institution.

Ce journal interne permet de communiquer sur l'actualité de l'entreprise et d'informer sur les événements auxquels elle a participé ainsi que sur l'évolution de son capital humain. Elle propose également des sections dédiées à l'apprentissage et l'épanouissement personnel.

Le contenu et la forme de la newsletter ont été revus suite à l'adoption de la marque TAMWILCOM afin de suivre au mieux l'évolution de l'institution.

En vue de fédérer davantage les collaborateurs et de renforcer l'esprit d'appartenance, des jeux concours ont été réalisés.

Dans le même contexte et afin d'encourager l'esprit sportif chez quelques collaborateurs, une équipe de football a été sélectionnée pour jouer aux couleurs de la société.

7.2.5 LE DÉPISTAGE DE LA COVID-19

Dans le cadre des efforts engagés pour lutter contre la propagation de la Covid-19, TAMWILCOM a poursuivi sa campagne de sensibilisation auprès de son personnel pour préserver la santé et la sécurité collectives.

Dans cette perspective, une procédure relative à la gestion des retours de congés a été mise en place pour éviter les risques de contamination sur les lieux de travail. A cet effet, TAMWILCOM a mis à la disposition de ses collaborateurs des tests salivaires à utiliser en renforcement aux tests effectués dans les laboratoires spécialisés.



7.2.6 LES PROJETS TRANSVERSES

• Référentiel des Emplois et des Compétences (REC)

Un projet de réalisation du référentiel des emplois et compétences est en cours de conduite, tenant compte du nouveau schéma organisationnel adopté par la SNGFE. Ce nouvel outil permettra une meilleure articulation entre les métiers repères de la société, leur structuration en postes et l'exercice de l'évaluation des performances.

• SIRH

Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité et de la performance de la structure RH, le projet du SIRH a été lancé avec pour but d'optimiser et de mieux gérer les processus RH et de fournir des outils simples d'utilisation au personnel de la société TAMWILCOM.

7.2.7 REVUE DES RÈGLEMENTS INTERNES

À la suite de la transformation de l'établissement en Société Anonyme, des ajustements ont été apportés à certains outils de gestion pour suivre la nouvelle vision de développement de l'institution qui tend vers la digitalisation, la simplification des processus et la recherche de l'excellence.

Ainsi, il a été procédé à une mise à jour du statut du personnel par rapport au contexte de la société. Les avantages sociaux dont bénéficient les collaborateurs de TAMWILCOM ont également été renforcés pour accroître leur motivation et améliorer leur bien-être.

7.3. SYSTÈME D'INFORMATION

L'année 2021 a été pour TAMWILCOM et pour sa Direction Système d'Information l'année du renforcement de la digitalisation pour un meilleur accompagnement de la relance économique de notre pays. Cela s'est opéré à travers l'accompagnement rapide de la transformation de la CCG en SA en termes d'environnement informationnel et d'outils, la simplification des échanges et la digitalisation des procédures de travail internes et externes, ainsi que le renforcement de la sécurité du système d'information tout en favorisant l'aspect mobilité et accès distant.

7.3.1 RENFORCEMENT DE LA TRANSFORMATION DIGITALE AVEC LES PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES

Au cours de l'année 2021, un important chantier d'automatisation des échanges d'information avec les banques a été lancé. Ce projet a permis à TAMWILCOM et à ses partenaires d'automatiser et de digitaliser l'opération de la circularisation du portefeuille commun en passant directement à une communication entre systèmes d'information, tout en minimisant les interactions manuelles.

Ce chantier a permis d'optimiser le temps de traitement, de gagner en termes de la disponibilité des utilisateurs et d'améliorer la qualité des données communiquées à TAMWILCOM.

L'année 2021 a également enregistré la mise en place de nouveaux produits et de nouvelles ouvertures en faveur des associations de microfinance, ce qui a permis à TAMWILCOM de renforcer l'évolutivité de son système central et sa capacité de gérer des flux en masse sur l'ensemble des volets dématérialisés.

Toujours dans le cadre du chantier de l'ouverture et la digitalisation des procédures, TAMWILCOM a développé une application de gestion dématérialisée des factures Fournisseurs afin de leur simplifier et faciliter le suivi.

Par ailleurs, une nouvelle entité a été mise en place au sein de TAMWILCOM, dédiée à la gestion des réclamations des différentes parties prenantes qui recourent aux services TAMWILCOM, ce qui a permis d'améliorer le temps de traitement des demandes, de les digitaliser en centralisant les flux multicanaux (Courrier, téléphone, e-mail, portail électronique, réseaux sociaux, portail CHIKAYA.MA) et de mettre en place des tableaux de bord permettant de piloter la performance de cette activité.

Pour pouvoir accompagner les utilisateurs internes et externes de son système d'information, TAMWILCOM a déployé un nouveau Framework de travail permettant à l'équipe d'être plus productive, centrée sur son métier avec une meilleure gestion du capital humain et du renforcement de la communication en son sein.

7.3.2 RENFORCEMENT DE LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION

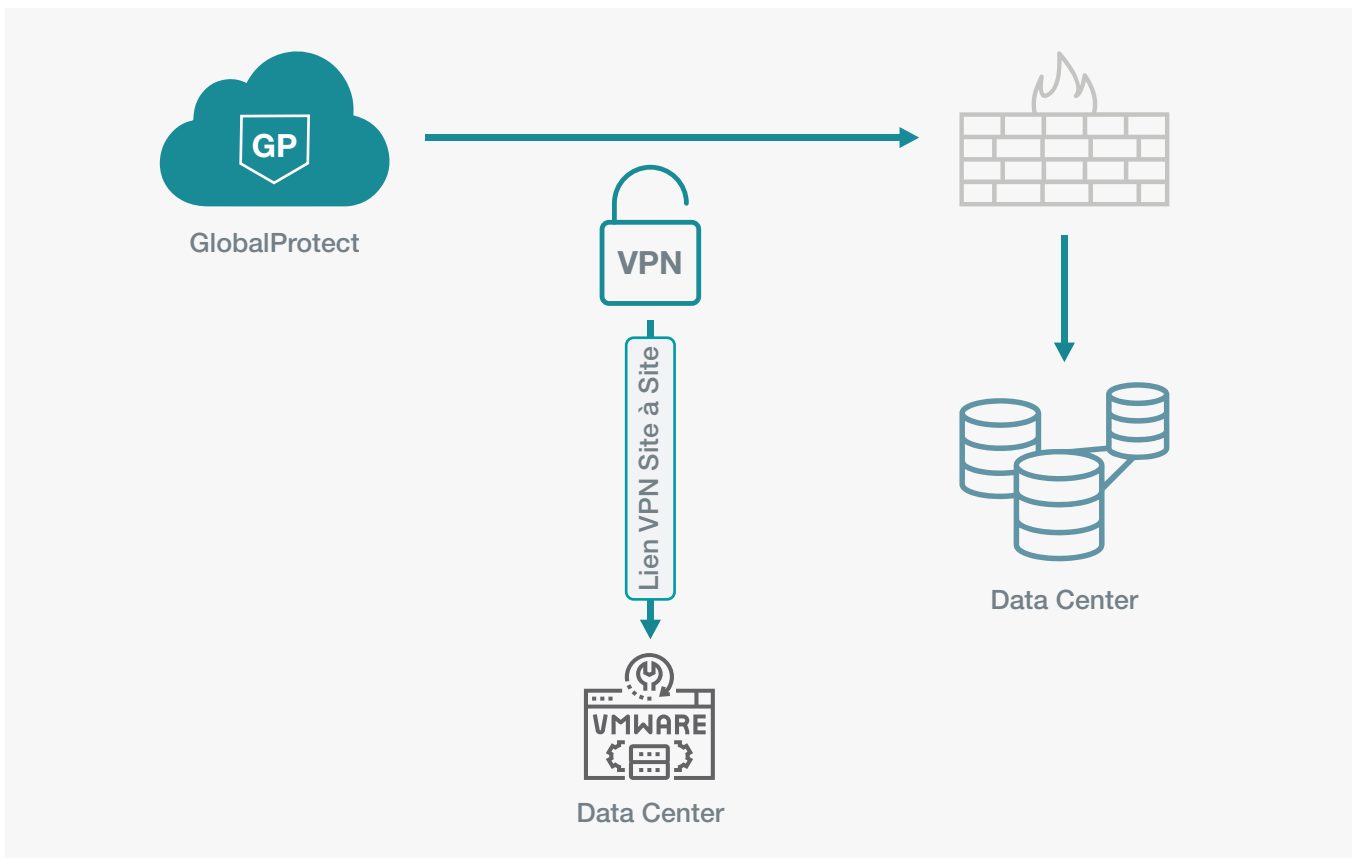
TAMWILCOM a amélioré sa stratégie en cybersécurité durant cette période par l'implémentation du framework NIST CSF (NIST Cybersecurity Framework) de «l'institut national des normes et de la technologie».

Cette norme organise les activités de cybersécurité de base à leurs plus hauts niveaux en cinq fonctions :



Cette méthode permet de gérer les risques de cybersécurité en organisant les informations, en aidant à la prise des décisions, et en s'attaquant aux menaces tout en apprenant des expériences précédentes.

Parmi les projets et actions déployés, il faut également citer le renforcement et l'amélioration du parc des pare-feux du siège social et des centres d'affaires pour l'interconnexion par un nouveau réseau privé VPN plus sécurisé pour l'accès au DataCenter.



Ce projet a permis une amélioration significative du service d'accès à distance pour les utilisateurs, mis en télétravail dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, ainsi qu'un gain considérable sur la visibilité et le contrôle granulaire des applications.

S'agissant du PCA, et en conformité avec les circulaires de Bank Al Maghrib et la norme ISO 27301 relatives au plan de continuité d'activité au sein des établissements de crédit, et compte tenu de l'expansion de notre activité, des tests plus fréquents sont exécutés pour identifier les écarts et les corriger afin de mieux se prémunir en cas de désastre. Pour améliorer le SLA d'accès aux fichiers Utilisateurs, un nouveau serveur NAS, «serveur de stockage en réseau», a été déployé sur le DataCenter distant certifié Tier III.

En outre, un projet structurant de réaménagement du siège social et du DataCenter a débuté en 2020 permettant de renforcer notamment la sécurité physique et le tiering du centre de données, et ce au moyen de l'implémentation de nombreux dispositifs de protection et de surveillance.

Enfin, il faut signaler le renforcement de l'équipe de sécurité par le recrutement d'une nouvelle ressource et l'implémentation d'un nouveau système d'évaluation des risques des actifs Supports suivant la norme ISO 27005 et les recommandations de la DGSSI.

7.4. PARTENARIATS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Au cours de l'exercice 2021, TAMWILCOM a poursuivi le développement de sa politique de coopération avec les institutions de développement et les réseaux régionaux et internationaux de garantie et de financement.

La société a ainsi participé activement aux groupes de travail thématiques issus des réseaux auxquels la CCG a adhéré, notamment le réseau international TMG (The Montreal Group), le réseau SME Finance Forum et le réseau euro-méditerranéen de garantie (EMGN), en plus de la participation aux événements et ateliers organisés par ces réseaux.

Forte de ces connexions, TAMWILCOM dispose aujourd'hui d'un large cadre de partenariat/échanges d'expériences :

The SNGFE participates to Public Guarantee Systems Task Force of the World Bank

The SNGFE is regularly participating in AECM (European Guarantee Association) events and has several agreement with European institutions (Bpifrance, KfW...)

Speakers from Korean and Japanese guarantee institutions took part in SNGFE events

The SNGFE is a member of the MENA and Euromed Guarantee Networks

The SNGFE is a member of the French Speaking African Guarantee Network (APIGA) and the African Association of Development Finance Institutions (AIAFD)

The SNGFE is a member of the SME Finance Forum and The Montréal Group

The SNGFE participates to REGAR (Iberic American Guarantee Association) events

THE MONTREAL GROUP
KEY TOPIC GROUP 2021-2022
CHIEF ECONOMISTS
COVID-19 ROUNDTABLE
OCTOBER 2021

Baptiste T. (FR), Philippe M. (FR), Armando G. (IT), Abdel A. (EG), Fábio G. (BR), Hikaru F. (JP), Mabel G. (ES), Isabelle L. (FR), Maritère H. (FR)

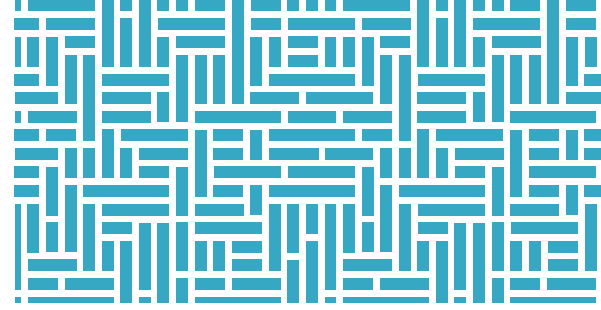




PARTIE 8 : SYSTÈME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

| | |
|-------------------------------------|----|
| 8/1. SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES | 84 |
| 8/2. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE | 91 |

SYSTÈME DE PILOTAGE DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE



8/1 SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES

La SNGFE, en tant qu'instrument de l'État en matière de politique économique et sociale, assure la mise en œuvre des orientations des pouvoirs publics visant la facilitation de l'accès au financement aux opérateurs économiques et aux populations cibles grâce au partage des risques et à la complémentarité de ses interventions avec celles des institutions de financement, plus particulièrement les établissements de crédit.

Compte tenu de la nature de cette mission de copreneur du risque, et en tant qu'établissement de crédit, divers risques peuvent compromettre la solvabilité et la pérennité de la SNGFE et remettre en cause ainsi l'atteinte de ses objectifs.

Pour faire face à ce défi et afin de maîtriser les conséquences financières de son activité, tout en veillant au respect de la réglementation en vigueur, la SNGFE surveille continuellement les risques auxquels elle s'expose. Cette surveillance s'effectue notamment au moyen d'outils et méthodes conçus pour cette fin ainsi que de revues et analyses des engagements suivant différents axes. **De ce fait l'activité de la gestion des risques au sein de la SNGFE suit un processus standardisé, qui se décline en fonction des étapes suivantes :**

Identification et analyse des risques



Cette phase consiste à inventorier et centraliser, par les responsables des entités et processus, les principaux risques pouvant affecter de façon importante leurs activités et l'atteinte des objectifs stratégiques de la SNGFE ;

Évaluation et hiérarchisation des risques



Les services en charge de cette mission apprécient l'impact potentiel des principaux risques et la fréquence de leur survenance (incidence financière, humaine, juridique ou sur la réputation de l'établissement). Selon la nature des risques évalués, les outils d'évaluation peuvent être des approches qualitatives ou des méthodes quantitatives et statistiques de modélisation et de simulation ;

Maîtrise et atténuation des risques



Cette activité porte sur l'élaboration, par les responsables Processus avec l'assistance et l'accompagnement de l'entité en charge de la gestion des risques, des mesures et des plans d'action appropriés pour permettre de maintenir les risques majeurs à des niveaux tolérables tels qu'ils sont fixés par la SNGFE ;

Suivi et pilotage des risques



L'intérêt de cette tâche tient à l'examen régulier des résultats des contrôles mis en place pour s'assurer de leur efficacité à maîtriser le risque à un niveau acceptable, par le biais des indicateurs clés de surveillance des risques.

8/1 .1 LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

8/1. 1.1. L'identification et la cotation des risques opérationnels

Le système de contrôle interne dont dispose la SNGFE consiste en l'exploitation d'un ensemble de mécanismes conçus pour s'assurer en permanence de la surveillance des risques, notamment :

- ◆ La conformité aux lois et aux règlements régissant l'activité de la SNGFE ;
- ◆ La vérification de la régularité des opérations et du respect des procédures internes ;
- ◆ La maîtrise et le contrôle des risques ;
- ◆ La fiabilité des informations financières.

Quant à la surveillance et à la gestion des risques de crédit, elles sont menées comme suit :

• Le suivi permanent

La gestion et le pilotage du risque de crédit sont assurés par la Direction Gestion Globale des Risques et Conformité. Elle exerce en toute indépendance le contrôle permanent de second niveau (postérieur à

l'octroi) des risques de crédit. Il lui échoit également de mener des études rétrospectives et prospectives de la sinistralité, veiller à l'équilibre des Fonds, identifier les causes des éventuels écarts et réfléchir aux solutions susceptibles d'y remédier.

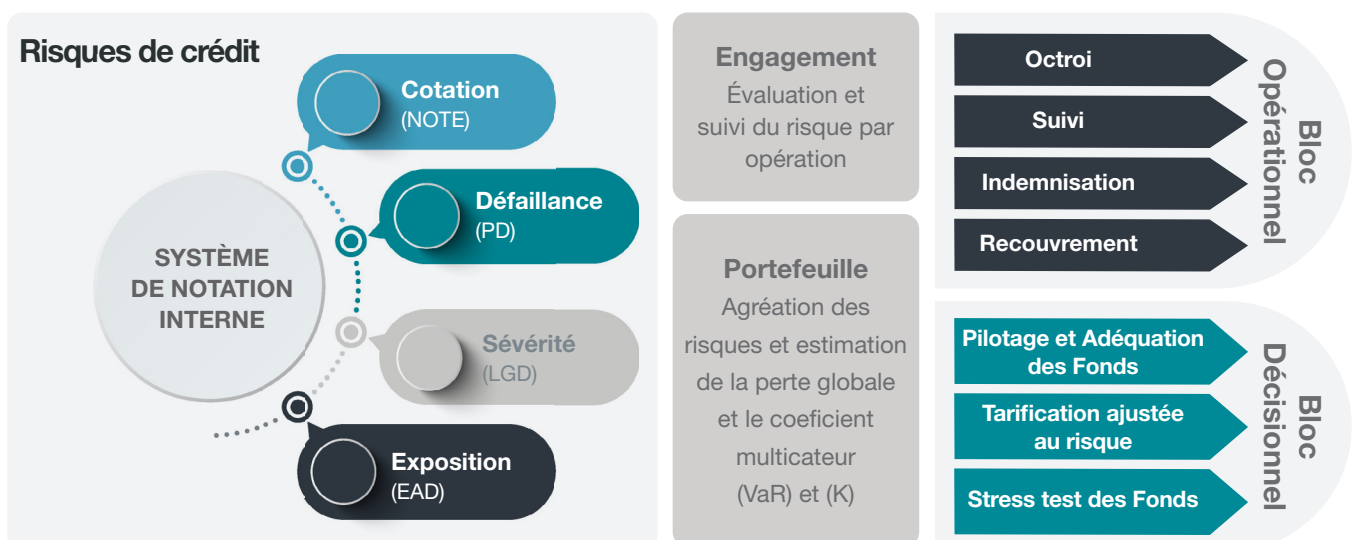
• Les comités de surveillance et de pilotage des risques de crédit

Outre la Direction Gestion Globale des Risques et Conformité, sont impliqués dans la maîtrise du risque de crédit les organes ci-dessous énumérés :

- ◆ Les Comités de garantie et de financement ;
- ◆ Le Comité des provisions ;
- ◆ Le Comité de Mise en jeu ;
- ◆ Le Comité des Risques ;
- ◆ Le Comité d'Audit ;
- ◆ Le Conseil d'Administration.

8/1. 1.2 Dispositif de la gestion du risque

Dans le cadre de son expansion et afin de soutenir le rôle du système national de la garantie, la SNGFE s'est inscrite dans un processus de modernisation et de renforcement de ses outils de management, particulièrement l'extension et l'amélioration de son système de la gestion globale des risques couvrant l'ensemble des risques auxquels est confrontée l'institution notamment les risques de crédit, marché, opérationnels et non-conformité.



EAD : Exposition au moment du défaut (Encours d'engagement)
 LGD : Pertes en cas de défaut (%)
 VaR : Value at Risk (Perte maximale)

PD : Probabilité de défaillance
 EL : Perte attendue (Provision)
 K : Coefficient multiplicateur pour l'activité de garantie

Le dispositif de la gestion du risque de crédit, une composante principale du système de management des risques de la SNGFE, repose sur deux blocs : le premier est opérationnel au service des métiers pour mieux appréhender les risques sur base individuelle (bénéficiaire, opération) et un deuxième bloc à caractère décisionnel destiné au pilotage de l'activité et des Fonds.

Les modules et systèmes constituant le dispositif de management des risques de crédit sont les suivants :

◆ **SYSTÈME DE COTATION**

Élargi à l'ensemble des types de bénéficiaires de la SNGFE à savoir : TPME et Particuliers (logement, études supérieures), il permet d'évaluer le risque de défaut au moment de l'octroi en affectant une note/score à chaque bénéficiaire /opération.

◆ **MODULE DE SUIVI DE LA QUALITÉ DU PORTEFEUILLE**

Il intervient une fois l'opération mise en place. Il a pour objet le suivi de la qualité du risque de crédit durant tout son cycle et ce à travers l'actualisation régulière de la probabilité de défaut (PD) et l'estimation de la perte en cas de défaut (LGD) et la perte estimée (EL) par opération.

◆ **SYSTÈME DE LA SURVEILLANCE DE L'ADÉQUATION DES ENGAGEMENTS DES FONDS**

Ce système permet de déterminer les coefficients multiplicateurs des produits/Fonds et ce pour fixer le plafond optimal des engagements des Fonds, au regard des dotations, sans les exposer au risque d'insolvabilité et d'illiquidité.

◆ **MODULE DE STRESS TESTING**

Il s'agit d'un module de pilotage et de surveillance de l'adéquation des Fonds ayant pour objectif d'apprécier la résilience des Fonds de garantie lorsqu'un choc macroéconomique défavorable survient d'une façon exceptionnelle mais plausible.

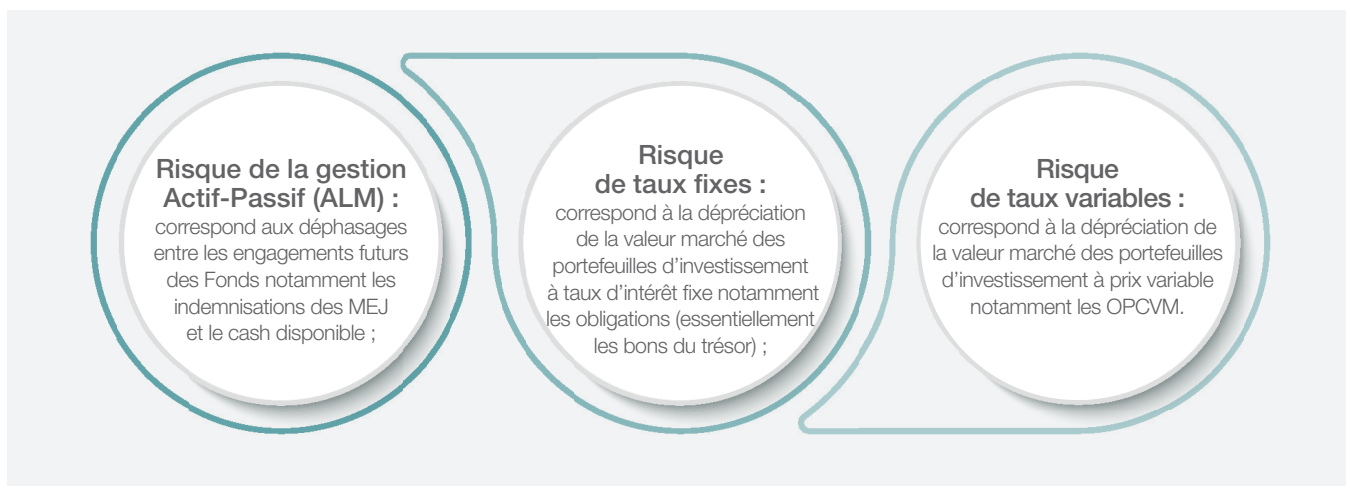
◆ **MODULE DE TARIFICATION AJUSTÉE AU RISQUE**

Le module de la tarification permet de déterminer le coût potentiel des mécanismes d'intervention de la SNGFE (garantie et cofinancement), tout en prenant en considération les charges sous-jacentes aux opérations de garantie/financement, à savoir les charges d'exploitation, le coût de refinancement et le coût du risque.

8/1 .2 GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

L'activité de placement des disponibilités de trésorerie est caractérisée par une politique prudente qui vise en priorité la sécurité des Fonds. De ce fait, le portefeuille des titres financiers de la SNGFE est composé, essentiellement, des Bons du Trésor détenus jusqu'à l'échéance et prédestinés à la finalité d'investissement et non de spéculation.

Les risques majeurs inhérents à l'activité de placement de la SNGFE sont :



À cet égard, la SNGFE a mis en place une plateforme (outil et modèles) pour mieux piloter le risque marché et qui permet de :

- ◆ Prévenir le risque de déphasage entre les placements réalisés, la trésorerie disponible des Fonds et les engagements du Fonds (indemnisation de la sinistralité).
- ◆ Déterminer le montant et les maturités convenables pour le placement des disponibilités compte tenu des flux affectant les ressources des Fonds (sinistres, recouvrement, commission...).
- ◆ Évaluer la VaR (à un horizon d'un an et à un niveau de confiance de 99%) des risques de marché sur base individuelle (risque par risque) et sur base consolidée.
- ◆ Procéder à des simulations (modification, ajout ou suppression d'un actif).

Pour mieux gérer et maîtriser le risque de dépréciation de ses actifs de placement notamment le risque taux, la SNGFE a mis en place un module de suivi de la performance et du rendement des portefeuilles d'investissement et de placement. Ce module repose sur une panoplie d'indicateurs et de tableaux de bord dédiés à chaque poche d'actif, à l'image de ce qui est pratiqué par les organismes d'OPCVM.

8/1.3 GESTION DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels se définissent comme étant les risques de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable aux procédures, aux personnels, aux systèmes internes et aux événements extérieurs.

Le dispositif de la gestion des risques opérationnels repose sur les principes suivants :

8/1. 3.1. Identification et cotation des risques opérationnels

Les étapes de préparation de la cartographie des risques sont :

- ◆ La définition des processus et des sous processus ;
- ◆ L'identification des risques par nature et par sous processus ;
- ◆ La cotation des risques en déterminant la probabilité de survenance de chaque risque, sa gravité et son niveau de maîtrise (contrôles existants) ;
- ◆ L'évaluation des dispositifs de maîtrise des risques répertoriés.

Cette cartographie fait l'objet de mises à jour régulières afin de tenir compte de l'évolution du profil des risques opérationnels de la SNGFE.

8/1. 3.2. La collecte des incidents

La collecte et l'analyse d'informations sur les incidents opérationnels internes procurent des renseignements utiles pour évaluer l'exposition de l'établissement au risque opérationnel au moyen du contrôle des événements du risque au fil du temps et de l'accumulation de données à leur propos.

Les événements de risques remontés sont pris en considération lors de l'exercice de mise à jour de la cartographie des risques opérationnels.

8/1. 3.3. Définition des KRI et arrêté des plans d'action

Il s'agit de la définition des KRI ainsi que de l'élaboration des plans d'action relatifs aux risques majeurs. Les KRI représentent des indicateurs de risque servant à contrôler les principaux facteurs d'exposition aux risques opérationnels importants. Ces indicateurs sont conjugués aux déclencheurs de contrôle et de signalement aux échelons supérieurs.

8/1. 3.4. Calcul de la perte potentielle

Après le recensement, l'évaluation et la définition des outils de suivi et de maîtrise, il s'agit d'estimer la perte potentielle inhérente aux risques opérationnels sur un horizon de 12 mois et ce par le biais d'un outil de simulation dédié.

8/1.4 DISPOSITIF DE LA GESTION DU RISQUE DE NON-CONFORMITÉ

La SNGFE est soumise aujourd'hui à des contraintes réglementaires de plus en plus importantes, notamment en matière de gestion des risques de contrepartie, de marché, opérationnel et de non-conformité.

La «Conformité» est une fonction indépendante chargée du suivi du risque de non-conformité, défini comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités.

Le pilotage du dispositif de la gestion du risque de non-conformité repose sur :

8/1. 4.1. Référentiel réglementaire

La fonction «Conformité» est tenue de suivre l'environnement réglementaire dans lequel évolue la SNGFE, en s'appuyant sur les éléments de la veille effectuée par la Direction Juridique et Gouvernance, le but étant d'intégrer tout changement ou modification concernant les textes applicables aux opérations effectuées par l'établissement.

8/1. 4.2. Cartographie des risques de non-conformité

Elle consiste en l'identification et l'évaluation des risques de non-conformité à travers la mise en exergue, pour chaque activité de la SNGFE, des réglementations et législations recensées lors de la première phase ainsi qu'en s'attardant sur les dispositions du code de déontologie. Le non-respect de ces éléments engendrant un risque de non-conformité.

8/1. 4.3. Les plans d'action d'atténuation des risques de non-conformité

Suite à la réalisation de la cartographie des risques et en fonction du niveau de conformité aux exigences réglementaires, des plans d'action sont établis par la structure «Conformité», le but étant de réduire au maximum la fréquence de survenance ainsi que l'impact des risques de non-conformité.

Le suivi des réalisations et le pilotage des plans d'action sont également assurés par la fonction «Conformité» et ce en collaboration avec l'ensemble des structures de la SNGFE.

8/1. 4.4. Missions de contrôle de la conformité

Il s'agit d'organiser des interventions dans le but de s'assurer du respect de la politique de conformité et des instructions formulées à l'occasion d'un dysfonctionnement détecté antérieurement ou d'une nouvelle prise en charge d'une exigence réglementaire, ...

8/1. 4.5. Reporting

À travers la communication périodique des résultats des travaux effectués et des observations formulées lors des interventions du service aux acteurs concernés.

8/1.5 PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

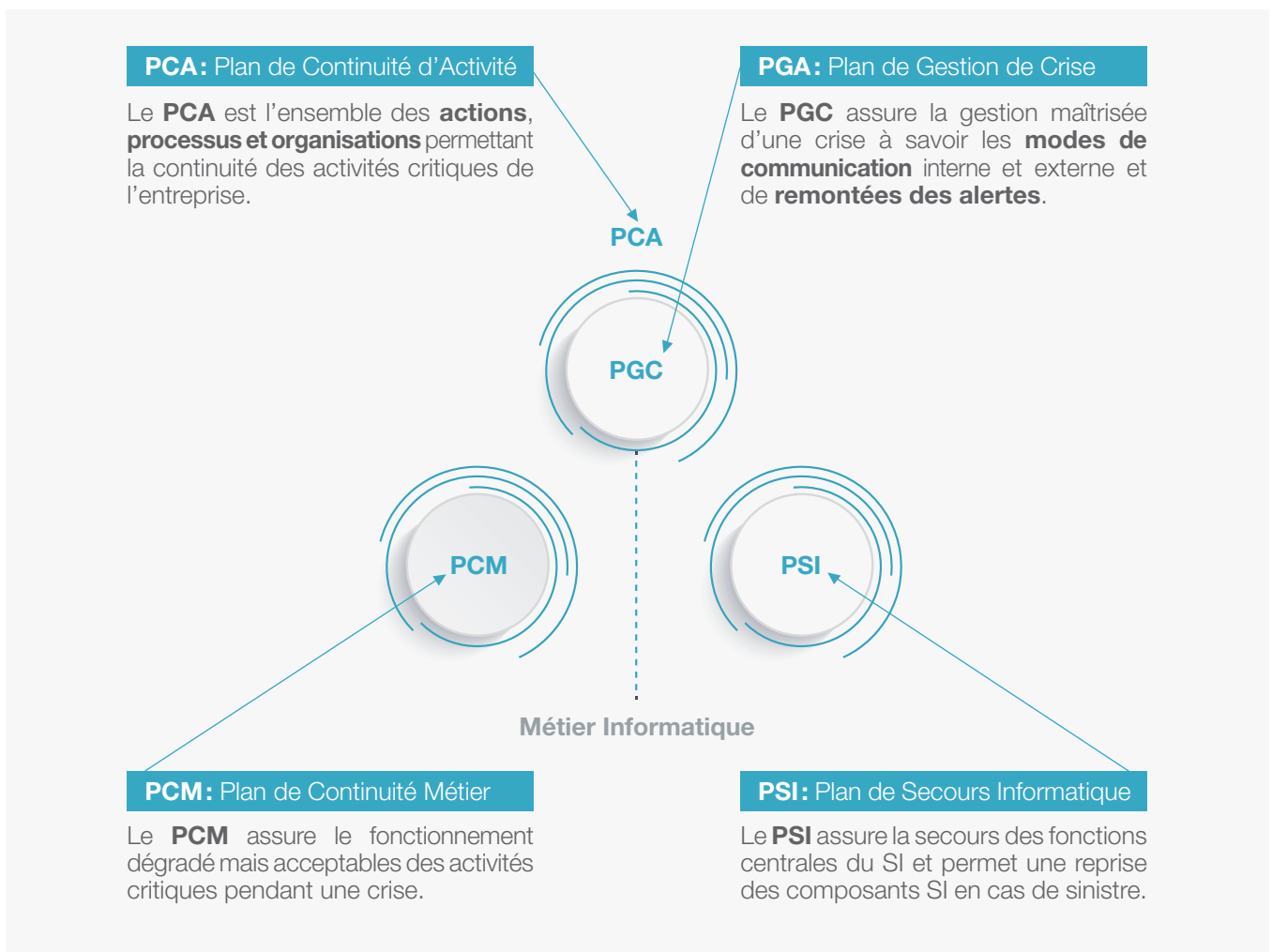
8/1. 5.1. Objectif & description

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien des prestations essentielles de l'institution puis la reprise planifiée des activités.

Son objectif est d'assurer la continuité du service, par les moyens adéquats nécessaires au respect des engagements vis-à-vis des clients internes/externes.

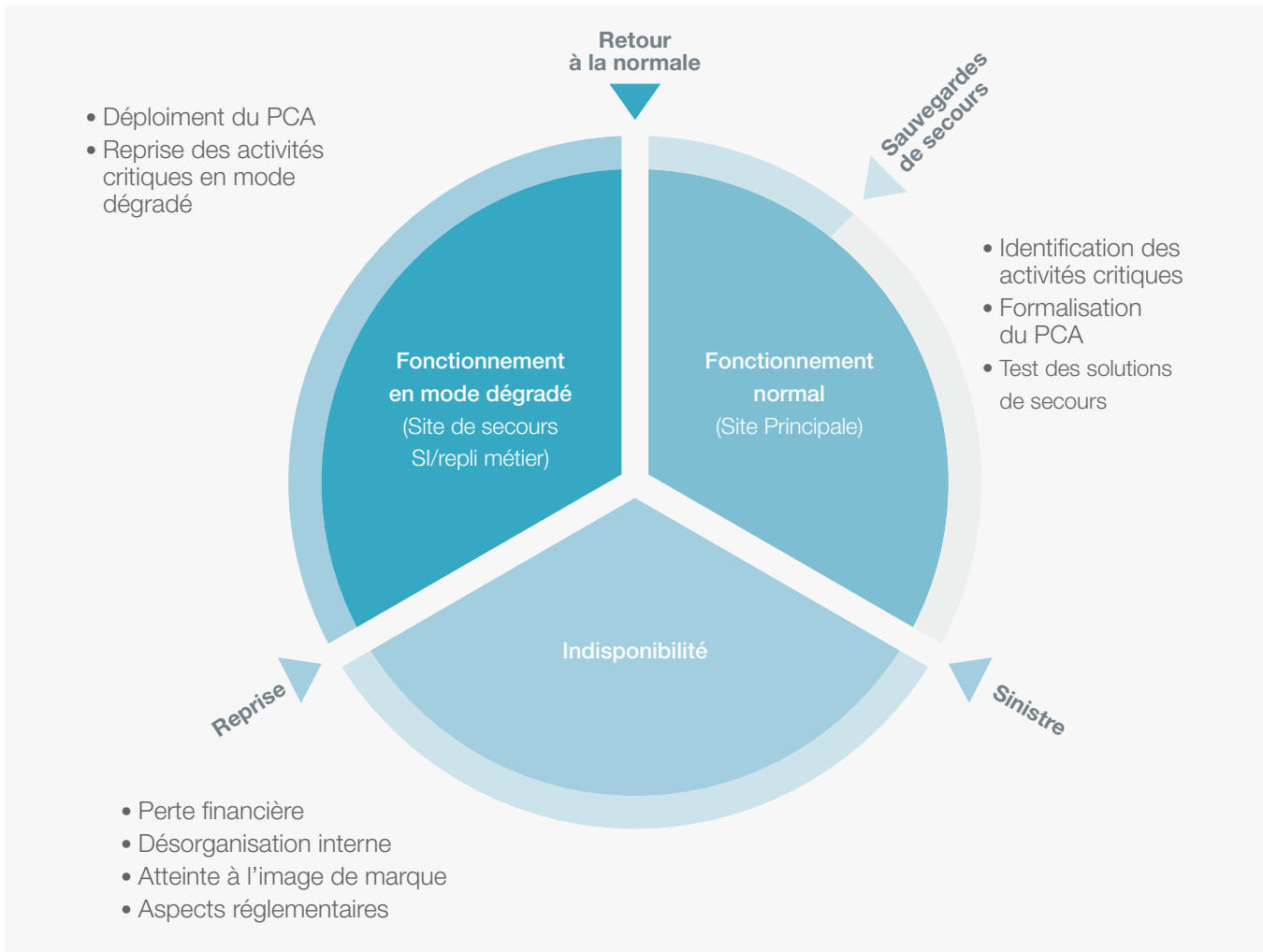
En vertu de la directive de Bank Al-Maghrib, le (PCA) est un plan d'action écrit qui expose les procédures et détermine les processus et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations d'une organisation en cas de perturbation opérationnelle.

Il se décline en plusieurs niveaux :



Un PCA rassemble l'ensemble des moyens organisationnels, techniques, humains et contractuels mis en œuvre afin de reprendre les activités de l'entreprise, à la suite d'un sinistre extrême.

Son mode de fonctionnement est détaillé comme suit :



8/1. 5.2. Mise en œuvre du PCA de la SNGFE

La SNGFE a mis en œuvre un Plan de Continuité d'Activité (PCA) répondant aux exigences de reprise métiers et informatiques.

La stratégie adoptée par la SNGFE pour le déploiement du plan de secours informatique consiste en l'externalisation de ce dernier. Ainsi, la SNGFE a contracté un service de type DRaaS (Disaster Recovery As A Service) avec un prestataire marocain.

Une telle stratégie permet à l'institution de se doter d'un site de secours informatique personnalisé et évolutif tout en gardant les données de l'établissement sur le territoire marocain.

8/1. 5.3. Tests du PCA de la SNGFE

Il s'agit d'une étape indispensable et à réaliser sur une fréquence régulière, et ce pour s'assurer de la cohérence des procédures de continuité d'activité ainsi que des solutions de secours mises en place avec les objectifs de continuité d'activité. À cet effet, la SNGFE effectue annuellement un test de son plan de continuité d'activité notamment pour sa composante informatique et ce pour confirmer le caractère opérationnel dudit plan.

8/2. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la SNGFE s'articule autour d'un ensemble de moyens, de procédures, de fonctions et d'actions adaptés aux caractéristiques de l'établissement et de ses centres régionaux.

Ce dispositif permet de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Il contribue ainsi à la maîtrise des activités, à l'efficacité des traitements et à l'utilisation efficiente des ressources. Il se décline en deux niveaux de contrôle permanent indépendants et un niveau de contrôle périodique.

8/2 .1 CONTRÔLE PERMANENT

8/2 .1.1. Définition du plan de contrôle permanent

Un plan de contrôle est arrêté annuellement. Il met en relief chaque contrôle à travers sa description, sa fréquence ainsi que le processus contrôlé.

Le plan de contrôle permanent vise les risques majeurs dans une logique de surveillance, le but étant de les analyser davantage afin de pouvoir proposer des plans de traitement qui vont permettre d'atténuer leur impact voire l'éliminer.

8/2 .1.2. Contrôle

En fonction de la nature du contrôle à effectuer et du processus à examiner, il s'agit de préparer le contrôle à travers l'extraction de bases de données, la détermination des échantillons ainsi que la préparation de la base documentaire, en cas de contrôle sur dossier physique, le but étant d'évaluer le taux de conformité des dispositifs actuels de maîtrise des risques par rapport aux exigences instaurées.

8/2. 1.3. Réalisation du contrôle

La 2^{ème} étape consiste en l'analyse des résultats du contrôle. En cas de détection d'anomalies, le contrôleur permanent procède à la proposition de plans de traitement sous forme d'actions préventives ou correctives devant faire l'objet de la validation des structures concernées par le risque en question.

8/2 .2 CONTRÔLE PÉRIODIQUE

Il est assuré par l'audit interne qui examine et évalue la qualité et l'efficacité du dispositif global de contrôle interne et notamment son adéquation avec la nature des risques liés aux opérations.

Conformément aux exigences de la Banque Centrale, l'activité d'audit est encadrée par une charte d'audit interne et une charte du Comité d'Audit et des Risques qui définissent notamment le positionnement de l'audit interne, ses responsabilités et ses principales activités.

Rattaché directement à la Direction générale, l'audit interne fournit, à tous les niveaux de responsabilité, des analyses, plans d'action, recommandations et conseils concernant les activités qu'il vérifie. Il exerce ses attributions en toute indépendance et rapporte, à ce titre, directement au Comité d'Audit et des Risques.

Les missions d'audit réalisées conformément au plan d'audit pluriannuel validé par le Comité d'Audit et des Risques permettent de faire un diagnostic et une évaluation exhaustive de l'ensemble des processus et activités audités ainsi qu'une appréciation des risques inhérents aux différentes opérations. Les recommandations et actions préventives issues de ces missions permettent de renforcer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques au niveau des services centraux et des centres d'affaires régionaux et contribuent au renforcement de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques.

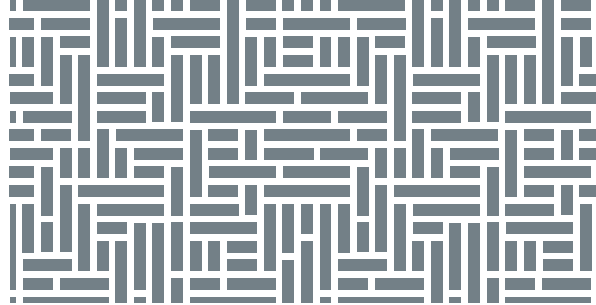




PARTIE 9 : RAPPORT FINANCIER ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

| | |
|--------------------------------------|----|
| 9/1. ÉTATS FINANCIERS | 94 |
| 9/2. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES | 96 |

RAPPORT FINANCIER ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



9/1. ÉTATS FINANCIERS

La loi n°36.20 prévoit, entre autres, la continuité entre la CCG et la SNGFE à laquelle sera transférée l'ensemble du patrimoine de la CCG, de ses engagements et obligations. Cette loi prévoit également le transfert des Fonds de garantie gérés pour le compte de l'État dont la mise en œuvre sera actée par un texte réglementaire.

À la date de clôture de l'exercice 2021, la SNGFE gère pour compte de tiers 25 Fonds de garantie et de cofinancement en faveur des entreprises et des particuliers et tient, pour chacun de ces Fonds et pour compte propre, une comptabilité distincte retraçant les opérations propres inhérentes à chacun d'eux.

9/1.1 COMPTES DE LA SNGFE

9/1.1.1. Bilan

Le total du bilan de la SNGFE clos au 31.12.2021 s'élève à 879 MDH contre 737 MDH l'exercice précédent, une variation de 142 MDH due essentiellement au résultat bénéficiaire enregistré en 2021 (220 MDH), à l'écart positif de réévaluation du siège social pour 86 MDH, ainsi qu'au transfert au Fonds FGEEP de la somme de 200 MDH reçue initialement sur le compte de la SNGFE destinée au soutien aux entreprises touchées par la crise induite par le Covid-19.

L'analyse des principales rubriques de l'actif et du passif du bilan de la SNGFE appelle les commentaires suivants :

• Actif

• Valeurs en Caisse, Banque Centrale et Trésor Public

Cette rubrique d'une valeur de 54,41 MDH correspond aux disponibilités sur le compte rémunéré de la SNGFE ouvert auprès de la TGR dont 24 MDH au titre du Don IFE non encore affectée au 31 décembre 2021.

• Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle, en 2021, s'élèvent à 106 MDH contre 104 MDH enregistré en 2020, constituées par les commissions de gestion à recevoir (83 MDH) et les prêts au logement (23 MDH).

• Titres d'investissement et OPCVM

Cette rubrique correspond aux placements des disponibilités pour une valeur globale de 586 MDH contre 215 MDH à fin 2020.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur nette de ces immobilisations figurant au bilan de la SNGFE en 2021 se chiffre à 102 MDH contre 29 MDH une année auparavant. Cette hausse est due principalement à la réévaluation du siège social de la SNGFE susvisée, dégageant un écart de réévaluation de 86 MDH.

• Passif

• Autres passifs

Cette rubrique enregistre un solde de 151 MDH, correspondant essentiellement au Don IFE (24 MDH), aux créances gérées pour le compte des autres Fonds (20 MDH), aux sommes dues à l'État (84 MDH) et aux opérations de gestion pour 23 MDH (Charges sociales, Charges à payer, etc.).

• Fonds propres

Sont passés de 428 MDH en 2020 à 720 MDH en 2021, augmentation due au résultat bénéficiaire enregistré en 2021 pour un montant global de 220 MDH et l'écart de réévaluation du terrain et construction (86 MDH).

9/1.1.2. Compte de produits et charges

L'analyse du Compte de produits et charges se présente comme suit :

• Le Produit Net Bancaire

Le PNB a enregistré au titre de l'exercice 2021 une hausse nette de près de 180 MDH passant de 280 MDH en 2020 à 460 MDH à fin 2021.

• Les charges générales d'exploitation

Elles s'élèvent à 101,77 MDH contre 79,33 MDH en 2020. Cette hausse est due essentiellement aux dotations aux amortissements dégagées à la suite de l'opération de réévaluation du siège social (12 MDH).

| COMPTES PRODUITS ET CHARGES (MDH) | 2021 | 2020 |
|--|---------------|---------------|
| PRODUITS FINANCIERS | 5,55 | 5,67 |
| PRODUITS ET INTÉRÊTS SUR OPÉRATION AVEC LA CLIENTÈLE | 0,55 | 0,56 |
| COMMISSION DE GESTION FONDS | 453,84 | 273,53 |
| CHARGES BANCAIRES | -0,04 | -0,03 |
| PRODUIT NET BANCAIRE | 459,90 | 279,73 |
| PRODUITS & CHARGES NON BANCAIRES | 0,60 | -49,43 |
| CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION | -101,77 | -79,33 |
| IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS | -138,38 | -75,85 |
| RÉSULTAT NET COURANT AVANT PROVISIONS | 220,35 | 75,12 |
| RÉSULTAT /PROVISIONS CONSTATÉES D'EXPLOITATION | 7,08 | 51,88 |
| RÉSULTAT NON COURANT | -7,12 | -34,82 |
| RÉSULTAT NET | 220,31 | 92,18 |

NB : Le Résultat non courant de -7,12 MDH est constitué principalement de la contribution de solidarité sociale pour 7,18 MDH.

9/2. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc



4, Rue MAATI JAZOULI (Ex rue FRIOL),
Anfa - Casablanca
Maroc

SOCIETE NATIONALE DE GARANTIE ET DU FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE S.A.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 décembre 2021

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la **Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise S.A « SNGFE »** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, du tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 719 845 KMAD, dont un bénéfice net de 220 301 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Cette situation provisoire a été établie dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Nationale de Garantie et du Financement de l'Entreprise « SNGFE » établis au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 08 Mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7, Boulevard Driss Slaoui - Casablanca
Tel : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé



HDID & ASSOCIES

Mohamed HDID
Associé Gerant





PARTIE 10 : ANNEXES

BILAN DE LA SNGFE AU 31/12/2021

| ACTIF | En Millions de Dirhams | |
|--|------------------------|----------------|
| | 2021/12/31 | 2020/12/31 |
| 1.VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX | 54 412 | 359 412 |
| 2.CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS | 0 | 0 |
| . A VUE | | |
| . A TERME | | |
| 3.CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE | 106 507 | 103 892 |
| . CRÉDITS DE TRÉSORERIE ET À LA CONSOMMATION | | |
| . CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT | | |
| . CRÉDITS IMMOBILIERS | 23 333 | 25 038 |
| . AUTRES CRÉDITS | 83 174 | 78 854 |
| 4.CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE | | |
| 5.TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT | 266 093 | 146 093 |
| . BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| . AUTRES TITRES DE CRÉANCE | | |
| . TITRES DE PROPRIÉTÉ | 266 093 | 146 093 |
| 6.AUTRES ACTIFS | 29 154 | 29 457 |
| 7.TITRES D'INVESTISSEMENT | 320 404 | 68 631 |
| . BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES | 320 404 | 68 631 |
| . AUTRES TITRES DE CRÉANCE | | |
| 8.TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS | | |
| 9.CRÉANCES SUBORDONNÉES | | |
| 10.IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION | | |
| 11.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 10 427 | 10 794 |
| 12.IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 92 067 | 18 397 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 879 064 | 736 674 |

En Milliers de Dirhams

| PASSIF | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|----------------|----------------|
| 1.BANQUE CENTRALE, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX | | |
| 2.DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS | | |
| . A VUE | | |
| . A TERME | | |
| 3.DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE | | |
| . COMPTES À VUE CRÉDITEURS | | |
| . COMPTES D'ÉPARGNE | | |
| . DÉPÔTS À TERME | | |
| . AUTRES COMPTES CRÉDITEURS | | |
| 4.TITRES DE CRÉANCE ÉMIS | | |
| . TITRES DE CRÉANCE NÉGOCIABLES ÉMIS | | |
| . EMPRUNTS OBLIGATAIRES ÉMIS | | |
| . AUTRES TITRES DE CRÉANCE | | |
| . AUTRES TITRES DE CRÉANCE ÉMIS | | |
| 5.AUTRES PASSIFS | 151 058 | 300 041 |
| 6.PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 8 161 | 8 161 |
| 7.PROVISIONS RÉGLEMENTÉES | | |
| 8.SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE | 861 | 1 456 |
| 9.DETTES SUBORDONNÉES | | |
| 10.ECARTS DE RÉÉVALUATION | 3 875 | 0 |
| 11.RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL | | |
| 12.CAPITAL | 500 000 | 432 207 |
| 13.ACTIONNAIRES.CAPITAL NON VERSÉ (-) | | |
| 14.REPORT À NOUVEAU (+/-) | -5 192 | -213 760 |
| 15.RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-) | 0 | 116 390 |
| 16.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-) | 220 301 | 92 178 |
| TOTAL DU PASSIF | 879 064 | 736 674 |

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SNGFE AU 31/12/2021

| | En Millions de Dirhams | |
|--|------------------------|------------|
| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE | 459 940 | 279 765 |
| 1.INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR OPÉRATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT | 3 026 | 3 067 |
| 2.INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE | 537 | 567 |
| 3.INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR TITRES DE CRÉANCE | 2 527 | 2 602 |
| 4.PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ | | |
| 5.PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION | | |
| 6.COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE | 453 843 | 273 529 |
| 7.AUTRES PRODUITS BANCAIRES | 7 | 0 |
| II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE | 41 | 33 |
| 8.INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT | | |
| 9.INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE | | |
| 10.INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES SUR TITRES DE CRÉANCE ÉMIS | | |
| 11.CHARGES SUR IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION | | |
| 12.AUTRES CHARGES BANCAIRES | 41 | 33 |
| III.PRODUIT NET BANCAIRE | 459 899 | 279 732 |
| 13.PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE | 595 | 1 066 |
| 14.CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE | 0 | 50 500 |
| IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION | 101 771 | 79 329 |
| 15.CHARGES DE PERSONNEL | 59 414 | 54 013 |
| 16.IMPÔTS ET TAXES | 2 204 | 2 181 |
| 17.CHARGES EXTERNES | 20 157 | 16 025 |
| 18.AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION | 139 | 110 |
| 19.DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES | 19 857 | 7 001 |
| V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES | 0 | 5 513 |
| 20.DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN SOUFFRANCE | | |
| 21.PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES | | |

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|----------------|----------------|
| 22.AUTRES DOTATIONS AUX PROVISIONS | 0 | 5 513 |
| VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES | 7 080 | 57 394 |
| 23.REPRISES DE PROVISIONS POUR CRÉANCES E ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN SOUFFRANCE | 820 | 634 |
| 24.RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES | 6 259 | 6 259 |
| 25.AUTRES REPRISES DE PROVISIONS | 0 | 50 500 |
| VII.RESULTAT COURANT | 365 802 | 202 850 |
| 26.PRODUITS NON COURANTS | 84 | 89 |
| 27.CHARGES NON COURANTES | 7 203 | 34 911 |
| VIII.RESULTAT AVANT IMPOTS | 358 683 | 168 028 |
| 28.IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS | 138 383 | 75 850 |
| IX.RESULTAT NET DE L'EXERCICE | 220 301 | 92 178 |
| TOTAL PRODUITS | 467 698 | 338 314 |
| TOTAL CHARGES | 247 397 | 246 136 |
| RESULTAT NET DE L'EXERCICE | 220 301 | 92 178 |

1 TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|----------------|---------------|
| 1.(+) INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS | 6 089 | 6 236 |
| 2.(-) INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES | | |
| MARGE D'INTERET | 6 089 | 6 236 |
| 3.(+) PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION | | |
| 4.(-) CHARGES SUR IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION | | |
| RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION | | |
| 5.(+) COMMISSIONS PERÇUES | 453 843 | 273 529 |
| 6.(-) COMMISSIONS SERVIES | 41 | 33 |
| MARGE SUR COMMISSIONS | 453 802 | 273 496 |
| 7.(+) RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE TRANSACTION | | |
| 8.(+) RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT | | |
| 9.(+) RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CHANGE | 7 | 0 |
| 10.(+) RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR PRODUITS DÉRIVÉS | | |
| RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ | | |
| 11.(+) DIVERS AUTRES PRODUITS BANCAIRES | | |
| 12.(-) DIVERSES AUTRES CHARGES BANCAIRES | | |
| PRODUIT NET BANCAIRE | 459 899 | 279 732 |
| 13.(+) RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 0 | 0 |
| 14.(+) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE | 595 | 1 066 |
| 15.(-) AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE | 0 | 50 500 |
| 16.(-) CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION | 101 771 | 79 329 |
| RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION | 358 722 | 150 969 |
| 17.(+) DOTATIONS NETTES DES REPRISES AUX PROVISIONS POUR CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN SOUFFRANCE | 7 080 | 6 894 |
| 18.(+) AUTRES DOTATIONS NETTES DE REPRISES AUX PROVISIONS | 0 | 44 987 |
| RESULTAT COURANT | 365 802 | 202 850 |
| RESULTAT NON COURANT | -7 119 | -34 822 |
| 19.(-) IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS | 138 383 | 75 850 |
| RESULTAT NET DE L'EXERCICE | 220 301 | 92 178 |

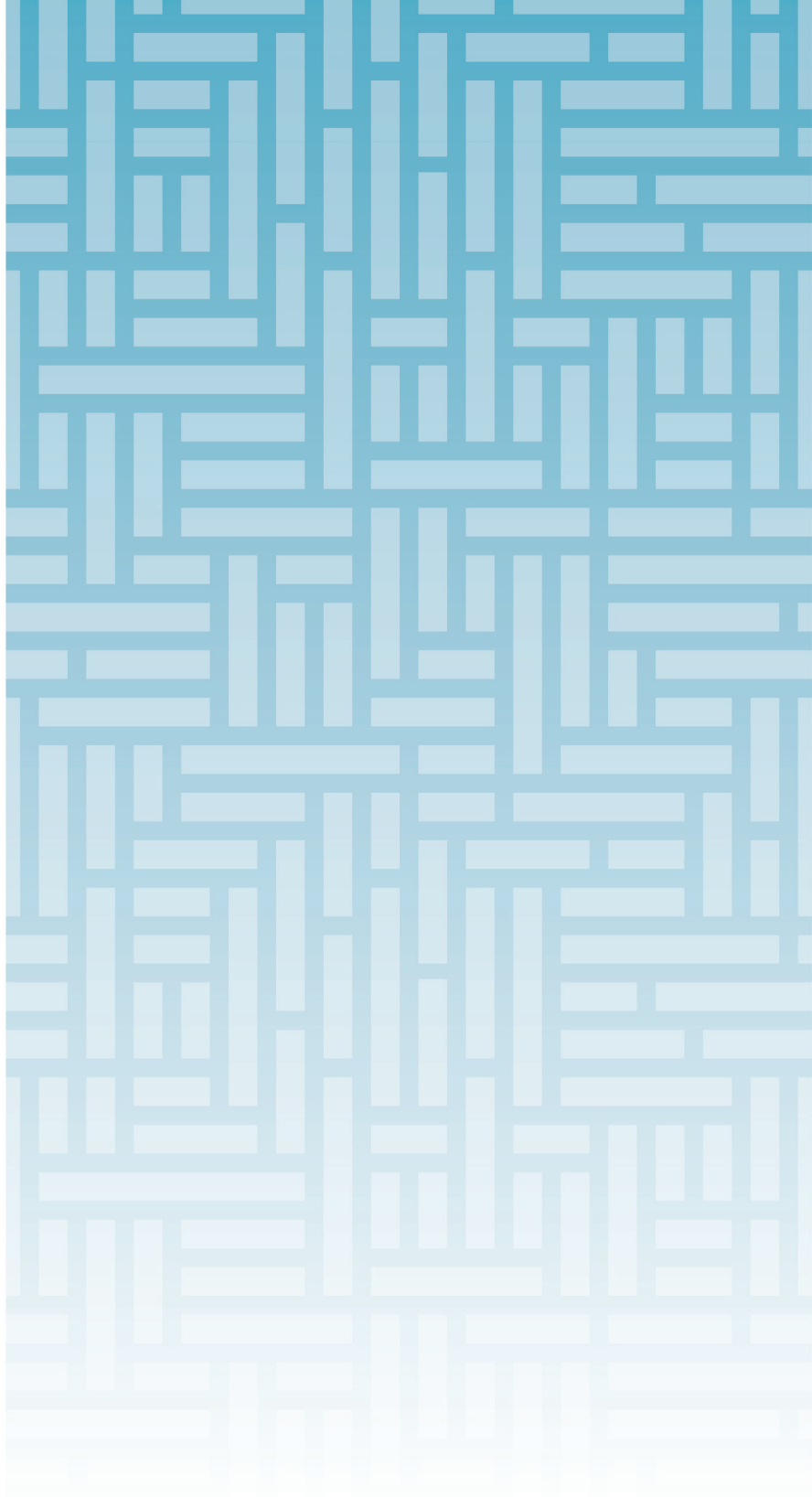
2 CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|----------------|---------------|
| (+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE | 220 301 | 92 178 |
| 20.(+) DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES | 19 857 | 7 001 |
| 21.(+) DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | | |
| 22.(+) DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX | 0 | 0 |
| 23.(+) DOTATIONS AUX PROVISIONS RÉGLEMENTÉES | | |
| 24.(+) DOTATIONS NON COURANTES | | |
| 25.(-) REPRISES DE PROVISIONS | 0 | 50 500 |
| 26.(-) PLUS-VALUES DE CESSION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES | 0 | 46 |
| 27.(+) MOINS-VALUES DE CESSION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES | | |
| 28.(-) PLUS-VALUES DE CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 0 | 50 500 |
| 29.(+) MOINS-VALUES DE CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | | |
| 30.(-) REPRISES DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES | 595 | 595 |
| (+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT | 239 563 | 98 538 |
| 31.(-) BÉNÉFICES DISTRIBUÉS | | |
| (+) AUTOFINANCEMENT | 239 563 | 98 538 |

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA SNGFE AU 31/12/2021

| | En Milliers de Dirhams | |
|--|------------------------|----------------|
| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| 1.(+) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE PERÇUS | 413 469 | 274 820 |
| 2.(+) RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES | 6 260 | 6 260 |
| 3.(+) PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE PERÇUS | 84 | 493 |
| 4.(-) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE VERSÉES | 26 | 27 |
| 5.(-) CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE VERSÉES | 7 203 | 34 911 |
| 6.(-) CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION VERSÉES | 68 784 | 63 904 |
| 7.(-) IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS VERSÉS | 74 905 | 70 922 |
| I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES | 268 895 | 111 809 |
| VARIATION DES : | | |
| 8.(+) CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS | | |

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|------------|------------|
| 9.(+) CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE | 56 029 | 8 695 |
| 10.(+) TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT | -120 000 | 11 022 |
| 11.(+) AUTRES ACTIFS | -831 | 729 |
| 12.(+) IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION | | |
| 13.(+) DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS | | |
| 14.(+) DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE | | |
| 15.(+) TITRES DE CRÉANCE ÉMIS | | |
| 16.(+) AUTRES PASSIFS | -235 105 | 173 598 |
| II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION | -299 907 | 194 044 |
| III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II) | -31 012 | 305 853 |
| 17.(+) PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | | |
| 18.(+) PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES | 0 | 46 |
| 19.(-) ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 252 495 | 0 |
| 20.(-) ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES | 7 001 | 6 081 |
| 21.(+) INTÉRÊTS PERÇUS | | |
| 22.(+) DIVIDENDES PERÇUES | | |
| IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT | - 259 496 | - 6 035 |
| 23.(+) SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE REÇUS | | |
| 24.(+) EMISSION DE DETTES SUBORDONNÉES | | |
| 25.(+) EMISSION D' ACTIONS | | |
| 26.(-) REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS | 14 492 | 0 |
| 27.(-) INTÉRÊTS VERSÉS | | |
| 28.(-) DIVIDENDES VERSÉES | | |
| V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT | -14 492 | 0 |
| VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V) | -305 000 | 299 818 |
| VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE | 359 412 | 59 594 |
| VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE | 54 412 | 359 412 |



تمويلكم
٠٠٠*QH II%
TAMWILCOM